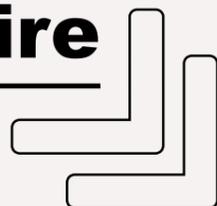

**COMPÉTENCES
EN MOUVEMENT**

Sommaire



P 06

ÉDITO

P 08

GOVERNANCE ET PARITARISME

Branches constitutives	P.10
Chiffres clés	P.10
Temps forts du paritarisme	P.11

P 18

PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Conventions nationales	P.20
Conventions régionales	P.22

P 24

OFFRE DE SERVICE AUX ENTREPRISES

P 30

ALTERNANCE : UNE PRIORITÉ PARTAGÉE

P 34

OFFRE DE SERVICE AUX BRANCHES

Publication de travaux et études	P.36
Répondre aux besoins en recrutement	P.39

P 40

PROMOTION DES MÉTIERS : INSPIRER LES TALENTS DE DEMAIN

Des actions de communication dynamiques au service des métiers	P.42
Salons et événements	P.44

P 48

ACTION TERRITORIALE : BILAN DES FAITS MARQUANTS

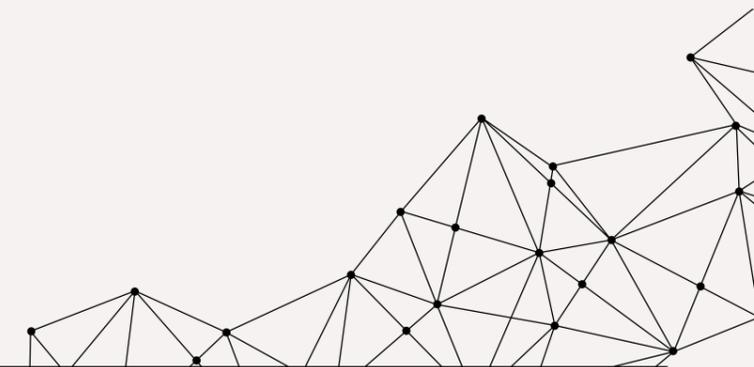
P 56

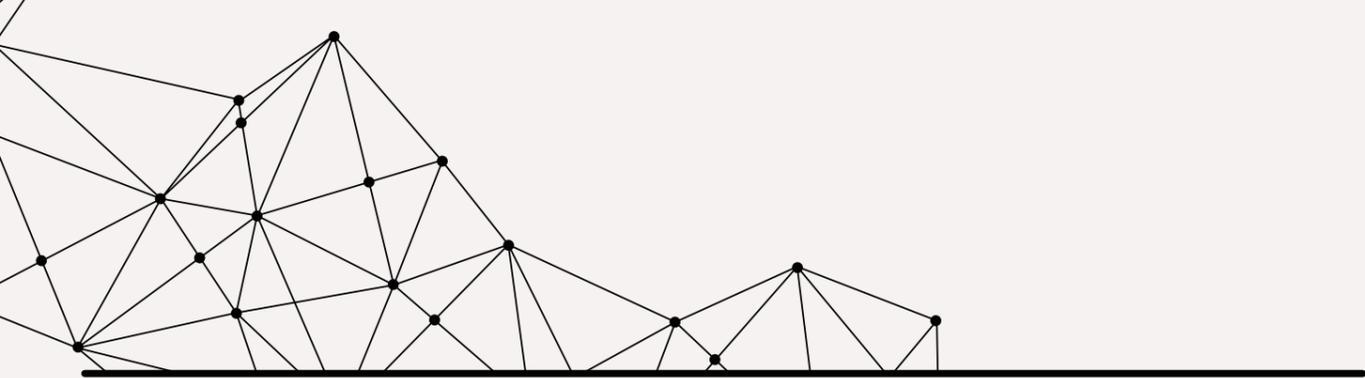
CHIFFRES CLÉS

Prises en charge	P.58
Alternance	P.59
Plan de développement des compétences	P.60
Sources complémentaires	P.61
Focus FNE : Fonds National de l'Emploi-Formation	P.63

P 64

CHIFFRES CLÉS BRANCHES





ÉDITO



Si nous devons qualifier d'un mot l'année 2024 en ce qui concerne l'activité d'OPCO Mobilités, nous parlerions de dynamisme.

En effet, en 2024, OPCO Mobilités a formé environ 500 000 salariés pour un engagement de 1,372 Md€. Ce sont 1,09 Md€ qui ont été engagés par l'OPCO pour financer l'alternance en 2024, soit un montant en hausse de 5 % par rapport à 2023. 70 059 nouveaux contrats d'apprentissage ont été instruits, soit 6 543 de plus que l'année précédente, pour un montant de financement en hausse de 6 %, soit 56,6 M€ de plus.

Nous partageons ces chiffres car ils témoignent du fait que la formation professionnelle a profité en 2024 aux entreprises de nos branches et leur a permis de répondre plus efficacement à leurs besoins de compétences et d'employabilité et également de plus fortement fidéliser leurs salariés.

Et parce que les métiers de la mobilité – automobile, logistique, services et transports – jouent un rôle clé dans notre société, notre économie et la transition écologique, nous continuerons à placer en 2025 le soutien à l'alternance au cœur de nos priorités.

L'année 2024 aura aussi été jalonnée d'actions marquantes. Des actions portées avec succès par nos près de 500 salariés et notre solide maillage territorial.

En témoigne le développement continu de notre offre de service aux entreprises pour rester au plus près de leurs attentes ; une offre de service qui rencontre un taux de satisfaction globale des entreprises de 90 % en 2024, soit une hausse d'un point en un an ; l'animation du réseau des CFA de la mobilité qui a vu en 2024 son activité s'enrichir ; la publication de nombreuses études prospectives mises au service de nos 17 branches ; ou encore notre accompagnement, à travers le FNE-Formation, des entreprises devant adapter leur activité en raison de la transition écologique ou/et la transition numérique.

Près de 150 évènements de promotion des métiers ont été réalisés en 2024 afin d'accompagner au mieux les entreprises dans leurs recrutements.

Nous nous félicitons de ce bilan positif que nous devons aussi à la vitalité et la richesse de notre dialogue paritaire et interbranches. Dialogue paritaire qui s'est vu conforté d'une volonté appuyée d'actions interbranches tant sur les certifications et études que sur l'attractivité. Notre Séminaire des Instances, renouvelé en 2025, est le reflet de notre volonté commune d'avancer tous ensemble.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de notre rapport d'activité 2024 qui vous permettra de découvrir en détail nos réalisations et réaffirmons, pour 2025, notre ambition d'accompagner chaque jour et partout sur le territoire les entreprises, les demandeurs d'emploi et les alternants, tant sur le plan du recrutement, du tutorat, des financements que des formations.

Il est également impératif de renforcer nos actions de contrôle sur les organismes de formation afin de promouvoir l'excellence des formations existantes avec des opérateurs de confiance.

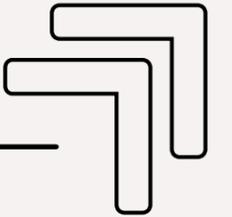
OPCO Mobilités poursuit ainsi son engagement à structurer l'emploi et les compétences des métiers de la mobilité des personnes et des marchandises, en s'inscrivant pleinement dans les enjeux des transitions numériques, énergétiques et écologiques.



Francis Bartholomé
Président



Denis Schirm
Vice-président



GOVERNANCE ET PARITARISME

Branches constitutives	P.10
Chiffres clés	P.10
Temps forts du paritarisme	P.11
• Alternance paritaire et nouvelle présidence	P.11
• Agenda	P.11
• Bureau	P.12
• Commission financière	P.13
• Conseil d'administration	P.13
• Conseils des métiers des branches	P.14
• Commissions permanentes	P.16
• Conseils d'orientation paritaires dans les DROM	P.17
• Séminaire des Instances de Lyon	P.17

Fondé sur des Conseils des métiers propres à chaque branche et articulé autour d'une Assemblée générale et d'un Conseil d'administration paritaires, OPCO Mobilités est structuré selon une logique interbranches en termes de proximité des métiers, d'emplois et de compétences. Il permet la convergence de l'ensemble des acteurs vers une mobilité multimodale et durable en lien avec l'acceptabilité et la réalité.

BRANCHES CONSTITUTIVES

OPCO Mobilités rassemble **16 branches** et la **RATP**, directement parties prenantes de la **mobilité terrestre, ferroviaire, maritime et fluviale des biens et des personnes**.

Opérateurs de voyages et guides accompagnateurs	Transports maritimes - Personnel navigant d'exécution	Services de l'automobile
Distributeurs conseils hors domicile - Grossistes en boissons	Ports de plaisance	Manutention ferroviaire et travaux connexes
Groupement des armateurs de services de passages d'eau - Personnel navigant	Ports et manutention portuaire	Transport ferroviaire
Transport et services maritimes - Officiers	Transport en navigation intérieure	Transports publics urbains de voyageurs
Transports maritimes - Personnel sédentaire	Remorquage maritime - Navigants d'exécution	Transports routiers et activités auxiliaires du transport
	Remorquage maritime - Officiers	Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP)

CHIFFRES CLÉS



163 922
entreprises



1 711 606
salariés



79 663
alternants en formation



1,4 milliard
d'euros engagés



509 612
stagiaires formés



76 millions
d'heures de formation financées

TEMPS FORTS DU PARITARISME

ALTERNANCE PARITAIRE ET NOUVELLE PRÉSIDENTE

En 2024, la **gouvernance paritaire d'OPCO Mobilités a été renouvelée à mi-mandat** : **Francis Bartholomé** (Mobilians) et **Denis Schirm** (FGTE-CFDT) ont respectivement été élus Président et Vice-président d'OPCO Mobilités. Ils succèdent à Bertrand Mazeau (FO) et Jean-Louis Vincent (TLF), qui occupaient leurs fonctions depuis janvier 2022.

En outre, conformément aux statuts d'OPCO Mobilités, les fonctions sont permutées tous les deux ans entre les organisations professionnelles pour garantir la gouvernance paritaire de l'OPCO. Ainsi, en 2024, l'intégralité des instances d'OPCO Mobilités (des Conseils des métiers jusqu'au Bureau) a vu sa présidence paritaire alterner : les Vice-président(e)s du collège patronal sont devenu(e)s Président(e)s et les Président(e)s du collège salarial sont devenu(e)s Vice-président(e)s.

L'année 2024 a également été marquée par la 47^{ème} compétition mondiale des WorldSkills, qui s'est tenue à Lyon du 10 au 15 septembre. Un séminaire dédié aux administrateurs paritaires de l'OPCO y a été organisé, en vue, notamment, d'échanger et de travailler sur les synergies possibles des travaux interbranches et sur l'attractivité et la promotion des métiers de la mobilité.



AGENDA PARITAIRE



BUREAU

Le Bureau veille à la **mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration**. Il prépare en amont les travaux des réunions du Conseil. Le Bureau présenté ci-dessous est celui de 2024.

ORGANISATIONS PATRONALES



Francis BARTHLOMÉ
Mobilians
Président



Florence SAUTEJEAU
UTPF
Trésorière adjointe



Olivier VERMOREL
FNTR
Secrétaire



Valérie BONED
EDV
Membre



Bérangère CANNEVA
RATP
Membre

ORGANISATIONS SYNDICALES



Denis SCHIRM
FGTE CFDT
Vice-président



Stanislas BAUGÉ
FO UNCP
Trésorier



Jérôme DEBARD
FO Métallurgie
Secrétaire adjoint



Maxime DUMONT
FGT CFTC
Membre



Stéphane RIVIERE
CFE CGC Métallurgie
Membre

COMMISSION FINANCIÈRE

Composée du Président, du Vice-président, du Trésorier et de la Trésorière adjointe, la commission financière se réunit en amont de chaque Bureau. Le contrôleur général économique et financier, désigné par l'État, assiste aux réunions de la commission financière.

En 2024, la commission financière a assuré le **suivi financier de l'OPCO**. Elle s'est ainsi concentrée sur l'arrêté des comptes 2023 et sur le suivi des engagements financiers, trimestre par trimestre. Elle a étudié les propositions de modifications budgétaires intervenues en cours d'année. Enfin, elle a suivi l'élaboration de la plaquette financière annuelle et la Convention d'Objectifs et de Moyens 2023-2025.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration suit l'actualité de l'OPCO et **vote des décisions structurantes pour l'activité de l'OPCO**. Les décisions majeures adoptées en 2024 incluent notamment :

- Le renouvellement de la présidence et l'alternance paritaire au sein de la gouvernance ;
- Les formations prioritaires de branche ;
- L'utilisation des fonds des contributions conventionnelles et assimilées ;
- Les investissements dans les CFA ;
- La validation du budget et des conditions de prise en charge pour 2025 ;
- La répartition des enveloppes de Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) ;
- Les conventions et partenariats ;
- La révision des textes fondateurs de l'OPCO (statuts et règlement intérieur).

Comme chaque année, le Conseil d'administration a également approuvé les comptes annuels de l'année précédente avant leur présentation en Assemblée générale de juin et a voté le budget 2025 ainsi que les feuilles de route des travaux prévus pour les branches en décembre.

Enfin, il a approuvé la **nomination d'Isabelle Maimbourg au poste de Directrice générale** d'OPCO Mobilités. Précédemment Directrice générale adjointe en charge du développement et de l'appui aux politiques paritaires, Isabelle Maimbourg a pris la direction de l'OPCO au 1^{er} juin 2024.

Le Conseil d'administration se réunit 4 fois par an et est composé de 48 membres désignés par les Conseils des métiers, à raison d'un représentant de chaque collège par Conseil des métiers. Des représentants supplémentaires sont désignés pour les branches ayant un effectif de salariés supérieur à 50 000. Le commissaire du gouvernement ainsi que le contrôleur général économique et financier, désignés par l'État, assistent aux réunions du Conseil d'administration.

CONSEILS DES MÉTIERS DES BRANCHES

13 Conseils des métiers rassemblent les acteurs paritaires des branches constitutives de l'OPCO.

Ils sont chargés de **mettre en œuvre la politique que les branches et la RATP entendent suivre en matière de formation professionnelle**, en déclinant, au sein de l'OPCO, les décisions prises par la commission paritaire de branche compétente.

En 2024, les travaux se sont notamment concentrés sur :

- La promotion des métiers (site des métiers, vidéos métiers, vidéos secteurs, dépliants secteurs, etc.) ;
- L'identification des formations prioritaires de branches ;
- L'ingénierie de formation et de certification ;
- L'investissement dans les CFA ;
- La mobilisation des fonds conventionnels sur des actions spécifiques ;
- La remontée des besoins en Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) ;
- Le suivi des indicateurs (nombre de formés, engagements financiers, etc.).



AGENDA DES SÉANCES DE GROUPE DE TRAVAIL PARITAIRE

Distributeurs Conseils Hors Domicile - Grossistes en boissons	03.04.24	Présidente	Laura VANNIER	FNB
	25.09.24 21.11.24	Vice-président	Emmanuel CUSSONNEAU	FGA CFTD
Manutention ferroviaire et travaux connexes	20.02.24	Président	Christophe PONS	SAMERA
	23.05.24 11.09.24	Vice-président	Jamil AIT-IDIR	FNPDP CGT
Opérateurs de voyages et guides	08.02.24	Présidente	Valérie BONED	EDV
	26.02.24 17.06.24 29.10.24	Vice-président	Philippe ROBERT	FGT CFTC
Ports de plaisance	14.02.24	Président	Michel LE BRAS	FFPP
	15.05.24 11.09.24 13.11.24	Vice-président	Lionel LANGLOIS	FEETS FO
Ports et manutention portuaire	15.02.24	Présidente	Elodie PRUNIER-TAVEIRNE	UPF
	16.05.24 10.10.24	Vice-président	Jamil AIT-IDIR	FNPDP CGT
RATP	07.02.24	Présidente	Béangère CANNEVA	RATP
	21.05.24 08.10.24	Vice-président	Jean-Christophe DELPRAT	FO
Services de l'automobile	07.02.24	Président	Bernard BOURRIER	MOBILIANS
	19.02.24 22.05.24 04.09.24 21.11.24	Vice-président	Taieb AYARI	FTM CGT
Transport ferroviaire	29.02.24	Présidente	Virginie DUFRESNOY	UTPF
	28.05.24 10.09.24 13.11.24	Vice-président	Rémi AUFRERE-PRIVEL	UNSA
Transport fluvial	13.02.24	Présidente	Angélique CANU	E2F
	15.05.24 09.10.24	Vice-président	William LIBOUBAN	FNPDP CGT
Transports maritimes - Personnels navigants	14.02.24	Présidente	Evelyne ILIOU	ADF
	17.05.24 10.10.24	Vice-présidente	Delphine DE FRANCO	UFM CFTD FGTE
Transports maritimes - Personnels sédentaires	14.02.24	Présidente	Emilie LEVASSEUR	ADF
	17.05.24 10.10.24	Vice-président	Éric CAPLAIN	FEC FO
Transports routiers et activités auxiliaires du transport	15.02.24	Président	Michel CHALOT	FNTR
	04.03.24 16.05.24 10.09.24 19.11.24	Vice-président	Frédéric BRUCHON BIENFAIT	FNTL FO UNCP
Transports urbains	08.02.24	Président	François-Xavier CHIROL	UTPF
	04.03.24 23.05.24 05.09.24 21.11.24	Vice-président	Éric HUGON	FGTE-CFTD

COMMISSIONS PERMANENTES

Les quatre commissions permanentes d'OPCO Mobilités traitent de thématiques pour l'ensemble des branches et suivent ainsi la **mise en œuvre des actions intersectorielles**. Elles ont également pour objet la préparation des travaux du Conseil d'administration, en formulant des avis qui sont examinés par celui-ci et portés à la connaissance des Conseils des métiers.

Commission « Alternance »

- Président : Patrick Chatrieux (Mobilians)
- Vice-président : Nicolas Decellas (FGMM CFDT)
- Travaux 2024 :
 - Données 2024 sur l'alternance (nombre de contrats, nombre et typologie d'entreprises ayant signé des contrats de professionnalisation et d'apprentissage, etc.) ;
 - Baromètre Alternance : suivi des indicateurs de contrats de professionnalisation et de contrats d'apprentissage ;
 - Enquête « Insertion Alternance » : analyse de l'insertion dans l'emploi des bénéficiaires des contrats de professionnalisation et d'apprentissage dans les entreprises des branches du champ d'OPCO Mobilités six mois après la fin de leur formation ;
 - Enquête sur les ruptures des contrats d'apprentissage ;
 - Niveau de prise en charge : travail sur l'évolution des conditions de prise en charge des contrats d'apprentissage ;
 - Validation et suivi du projet « Réseau des CFA de la mobilité » ;
 - Appel à projet d'investissement dans les CFA.

Commission « Plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés »

- Président : Jean-Pierre Gaumet (FNTR)
- Vice-président : Frédéric Bruchon Bienfait (FNTL FO UNCP)
- Travaux 2024 :
 - Suivi des engagements financiers dédiés aux entreprises de moins de 50 salariés ;
 - Suivi de la convention FNE-Formation 2024 ;
 - Suivi de la dotation au titre du plan de développement des compétences, en fonction du nombre d'entreprises de moins de 50 salariés ;
 - Suivi des données égalité hommes / femmes dans l'accès aux formations des entreprises de moins de 50 salariés rattachées à OPCO Mobilités ;
 - Suivi des réalisations et insertion des POEC ;
 - Suivi du lancement de la nouvelle version de M-Campus, plateforme de référencement de formations dont les prix sont négociés pour les entreprises adhérentes.

Commission « Observatoires et certifications »

- Présidente : Josiane Deloye (Mobilians)
- Vice-président : Maxime Dumont (FGT CFTC)
- Travaux 2024 :
 - Présentation de la nouvelle offre de service « Certification » pour 2024 ;
 - Suivi des certifications en cours au sein de l'OPCO, toutes branches confondues ;
 - Suivi des travaux de l'EDEC Cycles, signé entre l'OPCO et la DGEFP pour la branche des services de l'automobile ;
 - Suivi de l'EDEC Guadeloupe, signé entre le Conseil régional de la Guadeloupe, l'OPCO et la DGEFP ;
 - Étude de projets d'EDEC régionaux.

Commission « Offre de service et action territoriale »

- Présidente : Ingrid Mareschal (FNTV)
- Vice-président : Noël Thoraval (SNATT CFE CGC)
- Travaux 2024 :
 - Évaluation de l'offre de service aux entreprises et mesure de la satisfaction par produit ;
 - Suivi du lancement de l'offre de service Transition écologique et énergétique ;
 - Suivi du lancement de la nouvelle version de M-Campus, plateforme de référencement de formations dont les prix sont négociés pour les entreprises adhérentes ;
 - Recensement des actions territoriales menées par l'OPCO (nombre de conseillers, nombre de visites d'entreprises, rencontres territoriales, etc.) ;
 - Suivi des travaux sur l'offre de service aux branches (promotion des métiers, M-Tutorat, etc.) ;
 - Définition de l'offre de service aux entreprises 2025.

CONSEILS D'ORIENTATION PARITAIRES DANS LES DROM

Après une année 2023 consacrée à l'installation des équipes du service de proximité, OPCO Mobilités a achevé, à La Réunion, en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane, la mise en place des **Conseils d'orientation paritaires (COP), instances de dialogue paritaire pour le développement des compétences et l'alternance**.



Les organisations représentatives des employeurs et des salariés disposent donc dorénavant d'un lieu de dialogue et de concertation dédié au développement des compétences pour les métiers de la mobilité.

Francis Bartholomé, Président d'OPCO Mobilités

Officiellement installé en janvier 2024, chaque COP a initié ses pistes de travail pour l'année à venir : recrutement et fidélisation des salariés, offre de formation locale, information des entreprises et accompagnement au quotidien, simplification administrative...

OPCO Mobilités souligne le rôle important de ces COP, qui permettent la **mise en œuvre d'orientations adaptées aux besoins et spécificités des territoires ultramarins** dans le développement des compétences. Ils contribuent ainsi à répondre à l'une des ambitions de l'OPCO, à savoir garantir une **égalité d'accès à la formation** entre les DROM et la métropole.

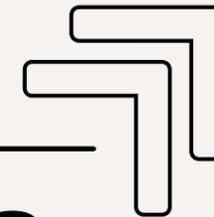
Guadeloupe	15.01.24	Président	Rosan VINCENT	OTRE
	24.04.24 16.10.24	Vice-président	Rodihos JOHN-LEWIS	CFE CGC
Guyane	09.01.24	Présidente	Clémentine JOHANES	UPF
	18.04.24 07.11.24	Vice-présidente	Ursula FOLK	FO
Martinique	11.01.24	Présidente	Maguy CHRISTOPHE	MEDEF
	26.04.24 18.10.24	Vice-président	Valéry LARIVE	CFDT
La Réunion	29.01.24	Président	Philippe-Alexandre REBBOAH	MEDEF
	30.05.24 07.11.24	Vice-président	Joseph MAGDELEINE	FO

SÉMINAIRE DES INSTANCES DE LYON

Les administrateurs de l'OPCO ont profité des compétitions internationales des WorldSkills 2024, qui se sont tenues à Lyon, pour se retrouver au Séminaire des Instances, du 12 au 13 septembre.

À l'issue d'une intervention de Michel Savy, Directeur de l'Observatoire des politiques et des stratégies de transport en Europe, sur le thème « La transition énergétique et écologique : citoyens et acceptabilité », les administrateurs ont participé à 2 ateliers en lien avec les problématiques des branches et destinés à préfigurer les orientations d'OPCO Mobilités à horizon 2025 : « **Travaux interbranches : quelles pistes, quels souhaits ?** » et « **Attractivité et promotion des métiers : quelles attentes, quelles actions coordonnées ?** ».

Le Conseil d'administration du 12 décembre a décidé de poursuivre les travaux engagés lors de ces deux ateliers : des groupes de travail paritaires auront lieu dès le mois de mars 2025, dans la continuité des travaux de Lyon, et le prochain Séminaire des Instances se tiendra à Marseille, lors des sélections nationales des WorldSkills en octobre 2025.



PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Conventions nationales	P.20
• Agefiph	P.20
• Moove Lab	P.20
• France Cyber Maritime	P.21
• France 2030 - Transformeurs	P.21
• Union Nationale des Missions Locales (UNML)	P.21
Conventions régionales	P.22
• Région Guadeloupe	P.22
• Région Occitanie	P.22
• Région Pays de la Loire	P.23

OPCO Mobilités s'est fortement engagé en 2024 dans la mise en place de nouveaux partenariats régionaux et nationaux tout en poursuivant activement les collaborations existantes.

Ces synergies viennent appuyer les axes stratégiques d'OPCO Mobilités, le plaçant ainsi comme un partenaire clé en faveur de l'apprentissage ainsi que du développement de l'emploi et des compétences.

CONVENTIONS NATIONALES

AGEFIPH

Le 29 août 2024, lors des Jeux paralympiques de Paris, OPCO Mobilités et l'Agefiph ont signé une **convention de trois ans visant à renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les métiers de la mobilité**. Ce partenariat ambitieux repose sur deux axes principaux : la promotion de l'alternance et le soutien à l'accompagnement des entreprises, des branches professionnelles et des personnes en situation de handicap. En mobilisant leur expertise et leurs réseaux respectifs, OPCO Mobilités et l'Agefiph collaborent pour développer des projets concrets qui soutiennent les parcours professionnels et favorisent les politiques inclusives.



C'est en travaillant ensemble - l'Agefiph, les partenaires et les pouvoirs publics - que l'emploi des personnes en situation de handicap peut progresser. En mettant à disposition ses compétences d'opérateur de compétences, l'OPCO répond à un réel défi : celui de qualifier encore davantage les salariés handicapés.

 Christophe Roth,
Président de l'Agefiph

Ce partenariat marque une étape importante dans l'engagement d'OPCO Mobilités **pour l'égalité d'accès à la formation et l'emploi**. Il s'inscrit dans une dynamique collaborative visant à informer, sensibiliser et outiller les acteurs du secteur, tout en favorisant des plans d'action adaptés aux enjeux des entreprises et des branches.

MOOVE LAB

Lancé en 2017 par Mobilians et Via ID, le Moove Lab est l'**accélérateur de start-ups de la mobilité** du célèbre campus de start-ups Station F. Aux côtés d'autres partenaires tels que l'ANFA, BMW Group, EDF ou encore NextMove, **OPCO Mobilités accompagne des jeunes entreprises dans le développement de leurs innovations**, à travers des sessions d'accompagnement individualisées. L'OPCO a activement participé aux différents temps forts de l'incubateur en 2024 : jurys de sélections, speed-meetings, échanges avec les jeunes start-ups... Un engagement pour soutenir l'innovation du secteur et ainsi participer à dynamiser l'écosystème de la mobilité en France.

Cette année encore, le Moove Lab a rappelé son rôle dans la transformation du secteur de la mobilité. Cette collaboration est également l'occasion pour OPCO Mobilités de toujours plus renforcer ses actions **en faveur du développement d'une mobilité multimodale et durable**, à travers l'accompagnement des projets alliant technologie, durabilité et inclusion.



FRANCE CYBER MARITIME

OPCO Mobilités a adhéré en 2024 à France Cyber Maritime, une association dont la mission principale est d'apporter au monde maritime et portuaire des **réponses concrètes et adaptées en matière de cybersécurité**. L'enjeu est important, comme l'illustrent ces chiffres : en 2024, 31 % des entreprises du transport maritime ont subi une attaque, contre 17 % au cours des 5 années précédentes.

En rejoignant France Cyber Maritime, OPCO Mobilités exprime son soutien aux acteurs de la mobilité maritime dans cette transition numérique cruciale.

Par cette initiative, OPCO Mobilités s'engage à renforcer la cybersécurité et à promouvoir des pratiques exemplaires afin de sécuriser les infrastructures et opérations maritimes contre les menaces émergentes.

Ce partenariat permet ainsi :

- Des échanges et des coopérations qui se traduiront notamment par des interventions conjointes au sein de rencontres, dans des webinaires, et plus encore ;
- De la formation et de la sensibilisation, avec la mise en place de formations spécifiques en cybersécurité maritime pour les entreprises des branches maritimes et portuaires.

FRANCE 2030 - TRANSFORMEURS

Le plan France 2030, doté de 54 milliards d'euros, vise à **développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir**. Les financements sont, entre autres, destinés à la transition écologique, l'innovation technologique et la compétitivité industrielle.

OPCO Mobilités a travaillé en collaboration avec la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et l'Union des Transports Publics et Ferroviaires (UTPF) dans ce cadre, et notamment pour l'appel à manifestation d'intérêt « **Compétences et métiers d'avenir** » (AMI CMA), sur des thématiques liées aux secteurs de la mobilité, et en accord avec les priorités définies par le Conseil d'administration.

Lauréat de l'AMI CMA de France 2030, le **projet Transformeurs** a été lancé le 15 novembre 2024 lors d'un événement rassemblant les 28 acteurs du consortium (UTPF, OPCO Mobilités, fédérations professionnelles dont notamment la FNTV, entreprises, établissements d'enseignement, organismes de formation et collectivités territoriales).

Ce projet vise à réinventer la formation dans les secteurs du transport urbain, interurbain et ferroviaire, en réponse aux défis de la transition écologique et de l'attractivité. Il va se déployer de 2024 à 2027 et se décline en 90 dispositifs et actions innovantes de formations initiales et continues, du CAP au Master, à destination de 8 familles de métiers (conduite, maintenance, exploitation/circulation, sécurité ferroviaire...).



Le projet Transformeurs a quatre enjeux fondamentaux : attirer, recruter, former et fidéliser, pour l'avenir de la mobilité durable.

 Florence Sautejeau,
Déléguée générale de l'UTPF

UNION NATIONALE DES MISSIONS LOCALES (UNML)



Une convention a été mise en place en mars 2024 entre l'UNML et OPCO Mobilités. Elle vise à **intégrer les jeunes de 16 et 25 ans dans la vie professionnelle en renforçant leur accès à l'emploi et à la formation**. L'Union Nationale des Missions Locales et OPCO Mobilités collaborent pour valoriser les métiers en tension et fournir aux conseillers régionaux des outils d'orientation adaptés. Les parties s'engagent à informer, sensibiliser et faciliter le recrutement des jeunes dans les secteurs concernés.

CONVENTIONS RÉGIONALES

RÉGION GUADELOUPE

La région Guadeloupe ayant fait de la formation professionnelle et de l'apprentissage une priorité pour lutter contre le chômage, cette dernière a signé avec OPCO Mobilités une **Convention d'Objectifs et de Moyens afin de développer l'apprentissage comme levier de formation et d'insertion professionnelle**.

À ce titre, OPCO Mobilités aura notamment pour rôle de mettre en place un programme reposant sur les quatre axes suivants :

- Sécuriser le parcours de formation des apprentis ;
- Diffuser les informations sur l'apprentissage afin d'en faciliter et d'en augmenter la promotion ;
- Promouvoir une perception positive des métiers ;
- S'assurer de la qualité du tutorat et de la qualité des formations.

RÉGION OCCITANIE

L'OPCO a contractualisé avec la région Occitanie dans le cadre d'un contrat « **Objectif Compétences** » pour soutenir la région dans sa stratégie du Pacte pour l'Embauche, visant à apporter une **réponse immédiate et opérationnelle aux problématiques des métiers en tension**. Cela a participé à accroître la performance globale des entreprises, d'accélérer la transformation du modèle économique régional et de réduire les freins à l'embauche.

Le dispositif se décline en deux volets :

- Répondre aux besoins de formation des salariés et des chefs d'entreprise par le **cofinancement du plan de développement des compétences** de l'entreprise ;
- Accompagner des projets d'ingénierie territoriale, notamment ceux de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (**GPEC**) avec une approche filière et/ou territoriale (**GPECT**).

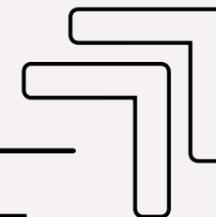
RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Dans la continuité de l'appel à contribution lancé pour élaborer un Contrat d'objectif sectoriel Mobilités, une convention a été rédigée pour **répondre aux objectifs de la politique de formation professionnelle initiale par apprentissage et continue** de la région.

La convention s'articule autour des quatre axes suivants :

- **La formation par l'apprentissage** : la région et OPCO Mobilités s'accordent sur la mise en place de modalités d'intervention cohérentes, reposant sur la transmission d'informations, de temps d'échanges réguliers, notamment sur les financements respectifs accordés aux CFA.
- **La formation professionnelle des demandeurs d'emploi** : la région et OPCO Mobilités partagent et diffusent les informations permettant de répondre aux besoins en recrutement dans le champ de la mobilité, en particulier sur les métiers en tension.
- **Le ciblage de la nouvelle aide aux contrats de professionnalisation de la région** : il s'agit de mettre en place une aide économique afin de faciliter le recours aux contrats de professionnalisation sur des diplômes, titres et CQP ciblés.
- **La charte d'accueil régionale des apprenants en situation de handicap** : l'objectif est de diffuser la charte d'accueil des apprenants en situation de handicap et de mobiliser les aides disponibles en faveur de l'apprentissage des personnes en situation de handicap.





OFFRE DE SERVICE AUX ENTREPRISES

- M-Tutorat P.26
- M-Campus P.26
- M-Transition Énergétique P.27
- Focus sur... : M-Gestion P.27
- Rencontres Territoriales du Recrutement P.28
- POEI..... P.28

OPCO Mobilités s’engage à accompagner les entreprises dans le développement des compétences de leurs collaborateurs, en leur proposant des services adaptés aux spécificités des branches de la mobilité. Conçue pour répondre aux besoins variés des entreprises, l’offre de service est structurée autour de cinq gammes de produits clés : anticiper les besoins en emploi et compétences, recruter les collaborateurs, former les salariés et développer leurs compétences, être accompagné dans le financement et la gestion des dispositifs, et bénéficier d’une information régulière.

En 2024, plusieurs outils et services clés de cette offre ont évolué et ont été valorisés afin de continuer à répondre au plus près aux attentes des entreprises. Cela s’est traduit par un taux de satisfaction global de 90 % des entreprises concernant l’offre de service et les relations avec les collaborateurs d’OPCO Mobilités. C’est un point de plus qu’en 2023.

M-TUTORAT

M-Tutorat, **outil phare de la formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage**, a évolué en 2024.

Les nouvelles fonctionnalités de l'outil ont permis de répondre encore plus précisément aux besoins des entreprises, notamment grâce aux évolutions suivantes :

- Un parcours de formation plus individualisé grâce à un outil d'auto-positionnement ;
- Deux outils pédagogiques innovants :
 - Pour améliorer le suivi des apprenants : un service de notification par sms et email pour rappeler toutes les étapes et les accès aux ressources ;
 - Pour favoriser l'ancrage des compétences : une application smartphone ludique afin de mémoriser les 4 notions fondamentales du tutorat ;
- Nouveauté en 2024 : un service de monitoring permettant aux entreprises de suivre l'avancée du parcours de leurs salariés ;
- Une formation d'une durée d'environ 12 heures.

La formation M-Tutorat est **financée à 100 %** par l'OPCO pour tous les salariés des entreprises des branches de la mobilité. Elle permet d'acquérir les compétences pour accompagner les futurs alternants, de l'intégration jusqu'à l'obtention de leur diplôme, d'offrir aux salariés un appui personnalisé tout au long de la progression, de compléter le parcours de formation en accédant à des ressources complémentaires et d'adapter le calendrier de formation.

Ainsi, en 2024, **2 305 salariés ont été formés** à la mission de tuteur ou maître d'apprentissage, indispensable à la bonne intégration et insertion dans l'emploi des alternants.



M-CAMPUS

M-Campus a fait peau neuve : une **nouvelle version de la plateforme** a été mise en ligne en février 2024.

M-Campus fonctionne comme **un catalogue de formations**. L'outil met en relation des organismes de formation identifiés par un appel à référencement et toutes les entreprises de la mobilité, quel que soit leur statut.

Cette plateforme, redéployée lors de la création d'OPCO Mobilités, a été repensée en 2024, en lien étroit avec les besoins des entreprises de la mobilité.

Fort de presque **140 organismes de formation**, grâce à un appel à référencement régulier des organismes de formation, M-Campus propose aux salariés de la mobilité un catalogue de plus de **2 100 formations** réparties en 5 thématiques :

- RSE et Prévention (SST, fresque de la RSE...) ;
- Cybersécurité (sécurisation, données...) ;
- Transition énergétique (habilitations électriques, bilan carbone...) ;
- Domaines transverses (langues, management, bureautique...) ;
- « Métiers de niche ».

L'offre variée a déjà permis à plusieurs centaines de salariés de trouver des formations adaptées.

Des tarifs préférentiels sont également proposés aux entreprises adhérentes et partenaires, avec des réductions d'au moins 15 % sur le tarif catalogue.



M-TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La nouvelle offre de service M-Transition Énergétique a été déployée au mois d'août 2024. Cet outil a été développé pour répondre aux besoins des entreprises relatifs à la thématique de la transition énergétique dans la mobilité.

M-Transition Énergétique est une **plateforme de sensibilisation aux enjeux de la transition énergétique**. Ce parcours en ligne, destiné aux salariés des entreprises de la mobilité, est **pris en charge à 100 %** par OPCO Mobilités.

M-Transition Énergétique se compose d'un **tronc commun de 5 chapitres** :

- Introduction et contextualisation ;
- Enjeux de la transition écologique et énergétique pour la mobilité ;
- Réglementation en vigueur ;
- Impact sur les organisations et impact sur les métiers et les compétences ;
- Ainsi que des mises en situation sous forme de quiz.

En complément, sont proposés aux apprenants des **modules supplémentaires répartis par groupes de branches professionnelles**. Les informations et quiz qui en sont issus sont sectorisés afin que l'apprenant se concentre sur sa branche d'affectation.



FOCUS SUR... : M-GESTION

M-Gestion est un outil en ligne qui permet aux entreprises de **déposer, gérer et suivre leurs demandes de financement d'actions de formation**, dans un objectif de simplification, de dématérialisation des procédures administratives et de sécurisation des échanges. Avec M-Gestion, les entreprises peuvent déposer des demandes de prise en charge, transmettre des justificatifs, suivre l'avancement des dossiers, consulter en temps réel les remboursements, accéder à l'historique de formation et télécharger les données disponibles.

Chiffres clés 2024 :

- Demandes d'inscription : 16 942 (77 801 depuis l'ouverture de M-Gestion en juillet 2020) ;
- Comptes activés : 98 439 utilisateurs, représentant 86 010 entreprises.

Cette démarche de dématérialisation s'est renforcée en 2024 afin de couvrir l'ensemble des processus administratifs, des demandes de prise en charge jusqu'aux déclarations et paiements des contributions formation.



RENCONTRES TERRITORIALES DU RECRUTEMENT

Dans chaque région, les équipes des délégations régionales d'OPCO Mobilités ont organisé, pour la deuxième année consécutive, des Rencontres Territoriales du Recrutement à destination des entreprises. Ces demi-journées d'échanges, programmées entre mai et août 2024, avaient pour objectif de proposer des solutions (dispositifs, partenariats...) **afin d'accompagner les entreprises dans leurs recrutements.**

À l'occasion de ces rencontres, les équipes régionales ont pu aborder différentes thématiques : le recrutement dans la région, la POEI, les partenariats mobilisables, l'évolution de l'offre de service d'OPCO Mobilités, etc. Avec un taux de satisfaction global de 89 %, les Rencontres Territoriales du Recrutement ont répondu aux attentes des participants avec succès.

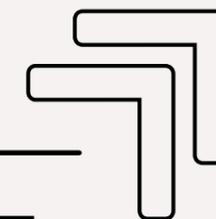
POEI

La POEI (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle) est un dispositif de formation permettant l'acquisition de compétences requises à la prise d'un poste. La POEI a ainsi pour objectif de **favoriser l'accès à l'emploi et de répondre aux difficultés de recrutement des entreprises** en formant des demandeurs d'emploi à des métiers identifiés « en tension ».

Au printemps 2024, **une série de 3 vidéos** a été réalisée pour mettre en valeur des témoignages d'entreprises concernant leur expérience de la POEI. **Ces vidéos avaient vocation à présenter le dispositif et à inciter les entreprises à y recourir**, la POEI représentant une véritable opportunité face aux difficultés d'embauche. Il s'agissait également pour OPCO Mobilités d'une nouvelle occasion de faire connaître ses actions et son accompagnement auprès des entreprises de la mobilité.

Les trois témoins interviewés ont notamment présenté leurs besoins en recrutement, soulignant la nécessité de trouver des profils qualifiés pour soutenir leur activité. Les témoins ont également détaillé d'autres thématiques, comme leur découverte de la POEI, leurs attentes en matière de recrutement, les profils recrutés ainsi que les accompagnements reçus tout au long du projet.

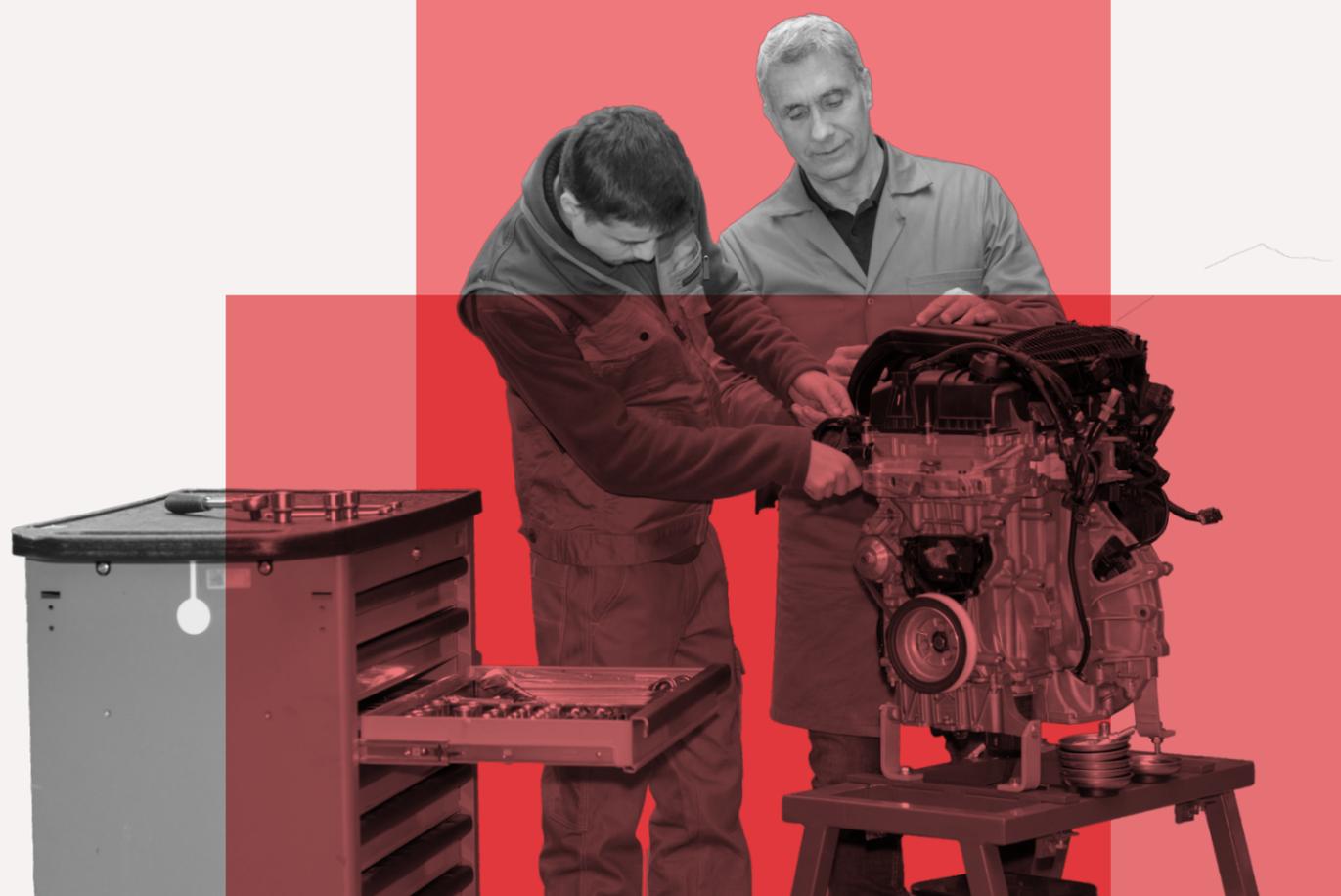




ALTERNANCE : UNE PRIORITÉ PARTAGÉE

- Chiffres clés P.32
- Réseau des CFA de la mobilité P.32
- Rencontres Territoriales de l'Apprentissage P.32
- Enquête sur l'insertion des alternants P.33
- Enquête sur les ruptures des contrats d'apprentissage P.33

OPCO Mobilités continue de placer l'alternance au cœur de ses engagements stratégiques, affirmant son rôle de partenaire privilégié pour les entreprises de la mobilité. En 2024, l'alternance s'est confirmée comme un levier essentiel de formation et d'emploi, et OPCO Mobilités a poursuivi son soutien actif à travers des actions ciblées : appui au recrutement, accompagnement des centres de formation, organisation de rencontres sur tout le territoire, études et enquêtes... Cet engagement fort reflète une ambition partagée de renforcer l'attractivité des métiers de la mobilité et de répondre aux besoins croissants en compétences.



CHIFFRES CLÉS

Au titre de sa mission de financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, OPCO Mobilités a consacré **1 091 M€ d'euros** aux formations en alternance en 2024, pour un total de **79 663 alternants formés**.

RÉSEAU DES CFA DE LA MOBILITÉ

Dans le cadre de ses missions de promotion, de développement et de financement de l'alternance, et tout en souhaitant **renforcer son partenariat avec les acteurs incontournables de la formation et l'alternance**, OPCO Mobilités a constitué un réseau de CFA en lien avec les métiers de la mobilité.

Constitué en avril 2024, ce réseau regroupait alors près de **150 CFA** spécialisés dans les secteurs de l'automobile, la logistique, les transports ou les services associés.

La réunion de lancement du réseau des CFA de la mobilité s'est tenue le jeudi 4 juillet, en présence de Patrick Chatrieux et Nicolas Decellas, Président et Vice-président de la Commission Permanente Alternance, ainsi que de Nicolas Remeur, commissaire du Gouvernement au sein du Conseil d'administration d'OPCO Mobilités.

Le réseau des CFA de la mobilité répond à 3 principaux objectifs :

- **Développer l'alternance** : favoriser les échanges entre CFA et mutualiser les actions et outils pour améliorer l'efficacité des programmes de formation ;
- **Renforcer la qualité des formations** : proposer un accompagnement renforcé aux CFA et des services dédiés pour garantir une montée en compétence continue ;
- **Sécuriser les parcours des alternants** : assurer un soutien pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes apprentis.

Le réseau constitue un espace d'échanges, de réflexion et de collaboration permettant notamment une mutualisation des actions. Entre fin novembre et décembre 2024, des réunions régionales ont été organisées pour renforcer le lien entre les membres du réseau. Au programme : actualités sur l'apprentissage, analyse des données chiffrées, handicap et apprentissage, lutte contre l'illettrisme, cybersécurité...

RENCONTRES TERRITORIALES DE L'APPRENTISSAGE

Dans chaque région, les équipes des délégations régionales d'OPCO Mobilités ont organisé entre mai et juillet 2024 les Rencontres Territoriales de l'Apprentissage.

Programmées à destination des CFA, ces demi-journées de rencontres avaient pour objectif de **renforcer des partenariats de qualité** en permettant aux différents participants d'échanger autour du développement de l'apprentissage, des investissements pédagogiques et de l'intégration durable des apprentis. Au total, les 15 Rencontres Territoriales de l'Apprentissage ont rassemblé près de 400 participants sur l'ensemble du territoire, pour un taux de satisfaction de 87 %.

ENQUÊTE SUR L'INSERTION DES ALTERNANTS

Comme chaque année, OPCO Mobilités a réalisé en 2024 une enquête pour **évaluer l'insertion sur le marché de l'emploi des bénéficiaires de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage** dans les entreprises de la mobilité.

Plus de **17 000 réponses** ont été collectées par enquête téléphonique et web auprès des bénéficiaires d'un contrat en alternance se terminant en 2022.

Pour les contrats d'apprentissage :

- Une forte insertion professionnelle : 83 % des apprentis étaient en emploi ou en alternance six mois après la formation ;
- Des apprentis recrutés dans leur entreprise de formation : six mois après la fin de leur formation, 37 % des bénéficiaires d'un contrat d'apprentissage étaient embauchés par l'entreprise qui les a formés ;
- Une grande satisfaction : près de 90 % des apprentis se sont dit satisfaits de leur formation.

Pour les contrats de professionnalisation :

- Une très bonne insertion professionnelle : 86 % des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation étaient en emploi ou en alternance six mois après la formation (81 % en emploi hors alternance), dont deux tiers en CDI ;
- Les entreprises embauchent à la fin du contrat : deux salariés sur trois étaient embauchés par leur entreprise de formation à la fin du contrat ;
- Une grande satisfaction : 92 % des bénéficiaires du contrat de professionnalisation se sont dit satisfaits de leur formation.

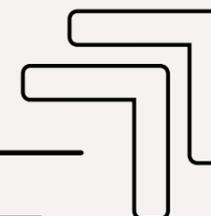
ENQUÊTE SUR LES RUPTURES DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE

En complément des études annuelles sur l'insertion professionnelle des alternants, la Commission alternance d'OPCO Mobilités a commandé des **éléments d'analyse sur les ruptures des contrats d'apprentissage**.

Une **étude sur les causes et effets des ruptures** des contrats d'apprentissage a été réalisée en 2023 et a fait l'objet d'une exploitation en 2024. Cette étude a permis d'interroger les apprentis et les maîtres d'apprentissage qui ont été confrontés à une rupture de contrat afin de **connaître leur appréciation de cette situation**.

Les résultats ont notamment été communiqués aux Rencontres Territoriales de l'Apprentissage. Ils ont également été présentés en Commission alternance ainsi qu'aux différents Conseils des métiers.





OFFRE DE SERVICE AUX BRANCHES

Publication de travaux et études	P.36
• Panoramas emploi - formation de branche	P.36
• Focus régionaux	P.36
• Transition énergétique	P.37
• Publication du rapport OPTL	P.37
• Intelligence Artificielle : un guide pratique au service des opérateurs de voyage	P.38
• EDEC Cycles	P.38
Répondre aux besoins en recrutement	P.39
• Accompagnement des branches sur la certification professionnelle	P.39
• Focus sur... : les deux CQP de la branche DCHD	P.39

OPCO Mobilités accompagne les branches professionnelles et la RATP dans la gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), via la réalisation et / ou le financement de travaux d'observatoires prospectifs des métiers et des qualifications (OPMQ) ou de certifications, grâce à la mise en œuvre de travaux transverses sur le sujet des certifications et de la donnée emploi - formation.



PUBLICATION DE TRAVAUX ET ÉTUDES

L'espace Observatoires d'OPCO Mobilités regroupe les principaux travaux et études réalisés par les observatoires des branches professionnelles et par l'OPCO. Il propose ainsi les données et les analyses clés sur le champ de l'emploi et de la formation dans le secteur de la mobilité. 2024 a vu le lancement et la réalisation de 20 études et travaux d'observatoires.

PANORAMAS EMPLOI - FORMATION DE BRANCHE

En 2024, OPCO Mobilités a réalisé des **panoramas emploi - formation pour 6 branches professionnelles** :

- Agences de voyages et guides accompagnateurs
- Manutention ferroviaire
- Ports de plaisance
- Ports et manutention portuaire
- Transport fluvial
- Transports maritimes

Ces panoramas ont été publiés entre mai et septembre 2024 sur l'espace Observatoires du site opcomobilites.fr. Ils sont généralement composés de deux grandes parties :

- Une première partie, axée sur le **volet emploi**, présente la répartition des effectifs selon différents paramètres comme le contrat de travail, la catégorie professionnelle, la classe d'âge ou encore le temps de travail ;
- La seconde partie, axée sur le **volet formation**, porte sur la répartition des stagiaires selon des paramètres similaires (type de formation, profil des stagiaires et des apprentis, principales thématiques de formation, etc.).

L'objectif des panoramas emploi - formation est de fournir des informations pour mieux **comprendre les branches et accompagner les acteurs du secteur**.

FOCUS RÉGIONAUX

Chaque année, OPCO Mobilités édite les données emploi et formation déclinées par région. Les focus régionaux présentent les **principaux indicateurs sur l'emploi et la formation**, axés autour de deux principales thématiques : l'emploi et les entreprises de la région ainsi que la formation professionnelle (formations prises en charge par l'OPCO).

Ces focus régionaux précisent, pour une partie des données, l'évolution chiffrée par rapport au focus de l'année précédente.

La collection a été complétée pour l'édition 2024 par les focus Martinique, Guadeloupe, Guyane et La Réunion, départements et régions désormais couverts par OPCO Mobilités.

Une synthèse nationale, intitulée « France entière », est également éditée chaque année.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

OPCO Mobilités a publié au printemps 2024 une étude sur les **impacts de la transition énergétique sur les métiers et compétences** dans les entreprises de la mobilité.

Les entreprises sont au cœur des défis sociétaux actuels. Elles sont directement impactées et parties prenantes des évolutions énergétiques et écologiques en cours.

La Commission observatoires et certifications d'OPCO Mobilités et son Conseil d'administration avaient donc commandé la réalisation d'une étude complète, afin d'obtenir une analyse approfondie des changements en cours et attendus, des défis à relever et des opportunités possibles dans cet environnement en forte transformation.

L'étude est structurée autour de 5 grands thèmes :

- Contexte, objectifs, méthode et périmètre ;
- Éléments généraux sur les transitions écologique et énergétique ;
- Impacts attendus de la transition énergétique sur les activités ;
- Impacts attendus de la transition énergétique sur les métiers, les compétences et les formations ;
- Recommandations (une partie dont les enseignements a été intégrée à l'offre de service aux entreprises d'OPCO Mobilités).

PUBLICATION DU RAPPORT OPTL

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique (OPTL) a publié, avec l'appui de ses deux partenaires, l'AFT et OPCO Mobilités, son rapport annuel 2024. Ce document dresse le **bilan de l'emploi et de la formation dans les transports et la logistique**.

Outil de diagnostic et de repérage des évolutions de la branche des transports et de la logistique en termes de qualifications professionnelles, l'Observatoire propose plusieurs focus sur différents enjeux auxquels la branche s'efforce de répondre : l'attractivité des formations qui préparent aux emplois du transport et de la logistique, les incivilités ou violences subies par le personnel roulant hors de l'entreprise, l'impact de la transition écologique sur les besoins en emplois et en compétences dans la branche ou encore le poids des formations obligatoires dans le plan de développement des compétences des entreprises.



La formation a un rôle primordial dans un secteur comme le nôtre en plein bouleversement en raison de la transition écologique. Les transports et la logistique ne seront jamais virtuels alors nous devons nous adapter à ce nouveau monde avec des nouvelles compétences. Nous sommes convaincus que le succès de toute formation se joue dans la manière dont la personne perçoit sa formation. Réussir chaque formation et fidéliser les salariés dans le secteur nécessite donc une mobilisation de tous les professionnels.

 Michel Chalot,
Vice-président de l'OPTL

Le rapport 2024 de l'OPTL, ainsi que sa synthèse, sont accessibles en téléchargement sur le site internet de l'OPTL et celui de l'espace Observatoires d'OPCO Mobilités.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : UN GUIDE PRATIQUE AU SERVICE DES OPERATEURS DE VOYAGE

Le développement de l'intelligence artificielle crée un nouveau paradigme dans le monde du travail. Des questions sur son potentiel, ses possibilités au sein des entreprises se posent afin d'exploiter pleinement son potentiel. En parallèle, cela crée des opportunités sans précédent, redéfinissant les pratiques et ouvrant la voie à des innovations de taille. Les impacts sur l'intégration de cette nouvelle technologie dans les entreprises sur l'emploi, les compétences, la sécurité et l'éthique n'ont pas encore été totalement identifiés.

OPCO Mobilités a donc diligenté une étude dédiée, avec le soutien d'Entreprises du Voyage (EdV) et du Syndicat des Entreprises du Tour Operating (SETO).



Les résultats de cette étude ont permis d'élaborer un guide pratique et complet. L'objectif est de permettre aux opérateurs de voyage d'identifier leur positionnement vis-à-vis de l'IA comme les possibilités d'intégration dans leur entreprise, quelle que soit sa taille.

Isabelle Maimbourg,
Directrice générale d'OPCO Mobilités

À l'occasion du salon IFTM Top Resa, qui s'est tenu du 17 au 19 septembre 2024, OPCO Mobilités et Les Entreprises du Voyage ont dévoilé la parution du guide pratique intitulé « L'IA au service des opérateurs de voyage ». Trois axes majeurs le structurent :

- Les voyages à l'ère digitale : l'hyper personnalisation comme vecteur d'excellence opérationnelle ;
- L'intégration de l'IA à chaque étape du parcours client ;
- Quelles opportunités à l'horizon 2030 ?

Le guide pratique « L'IA au service des opérateurs de voyage » est en libre téléchargement sur l'espace Observatoires.

EDEC CYCLES

Suivant une courbe tendancielle depuis une dizaine d'années déjà, l'usage du vélo se diversifie et bénéficie d'une visibilité croissante : développement des vélos à assistance électrique, élargissement du marché du cycle auprès d'utilisateurs urbains, montée en technicité des produits... Ces dynamiques ont contribué à redessiner la filière professionnelle et ses besoins en termes de compétences.

OPCO Mobilités a signé en 2024 avec l'État un **Engagement de développement de l'emploi et des compétences** (EDEC) pour les métiers du cycle, visant à proposer des actions qui doivent permettre de favoriser la GPEC dans le secteur, anticiper et accompagner au mieux les entreprises et les salariés.

Le premier axe concernait la réalisation en 2024 d'études permettant de **mesurer l'impact des nouveaux usages et des nouvelles technologies sur les compétences et les métiers** des entreprises du secteur du commerce et de la réparation de cycles.

Ainsi, quatre études ont été réalisées dans le courant de l'année 2024 :

- Étude sur les pratiques et l'évolution des usages de la mobilité ;
- Création d'un socle statistique ;
- Étude sur les conditions d'une attractivité et d'une fidélisation réussies ;
- Étude sur les évolutions technologiques, dont un focus sur le développement de l'hydrogène.

Les résultats de ces études seront publiés au cours du premier trimestre 2025.

RÉPONDRE AUX BESOINS EN RECRUTEMENT

OPCO Mobilités intègre au cœur de ses missions l'appui aux branches professionnelles pour l'anticipation des métiers et des qualifications, la création des certifications et la promotion des métiers afin de répondre aux besoins de recrutement.

ACCOMPAGNEMENT DES BRANCHES SUR LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Les services de l'OPCO se sont mobilisés pour accompagner les branches dans l'ingénierie de certification :

- Accompagnement et conseils techniques sur leur stratégie de certification ;
- Accompagnement administratif (enregistrements auprès de France Compétences) ;
- Accompagnement en matière d'ingénierie de certification.

Six branches (distributeurs conseils hors domicile – grossistes en boissons, manutention ferroviaire, ports et manutention, transport fluvial, transports routiers et transports urbains) et la RATP ont sollicité l'OPCO pour un accompagnement en ingénierie de certification : conseil, refonte ou création de CQP (Certificats de qualification professionnelle) et de titres professionnels.

En 2024, 8 certifications ont ainsi été créées, renouvelées ou initiées :

- Distributeurs conseils hors domicile – grossistes en boissons :
 - Création du CQP « Technicien de maintenance d'équipements CHR » ;
 - Création du CQP « Technicien installateur d'équipements CHR » ;
- Manutention ferroviaire :
 - Appui à la mise en œuvre du CQP « Opérateur maintenance mécanique ferroviaire » ;
- Ports et manutention portuaire :
 - Renouvellement et dépôt auprès de France Compétences du CQP « Ouvrier docker » ;
- RATP :
 - Dépôt pour enregistrement au RNCP du Titre « Conducteur de RER » ;
- Transport fluvial :
 - Démarrage des travaux de création du CQP « Pilote fluvial » ;
- Transports routiers et activités auxiliaires du transport et transports urbains :
 - Poursuite des travaux de création du CQPI « Technicien expert car et bus » (copilotage OPCO Mobilités et AFT) ;
- Transports urbains :
 - Appui à la mise en œuvre du CQP « Conducteur de tramway ».

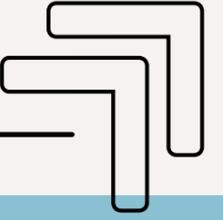
FOCUS SUR... : LES 2 CQP DE LA BRANCHE DCHD

La branche des Distributeurs conseils hors domicile – grossistes en boissons a donc créé des CQP **pour deux métiers spécifiques au domaine technique de l'installation et à la maintenance des équipements** de distribution de boissons auprès des clients de cafés, hôtels et restaurants.

Ainsi, la CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) a validé le 4 avril 2024 la création des CQP « Technicien de maintenance d'équipements CHR » et « CQP Technicien installateur d'équipements CHR ».

Dans le but de renforcer l'accès à la certification et le développement des compétences, la branche a choisi la **formation en situation de travail (AFEST) comme modalité principale** pour acquérir les compétences et obtenir les certifications.

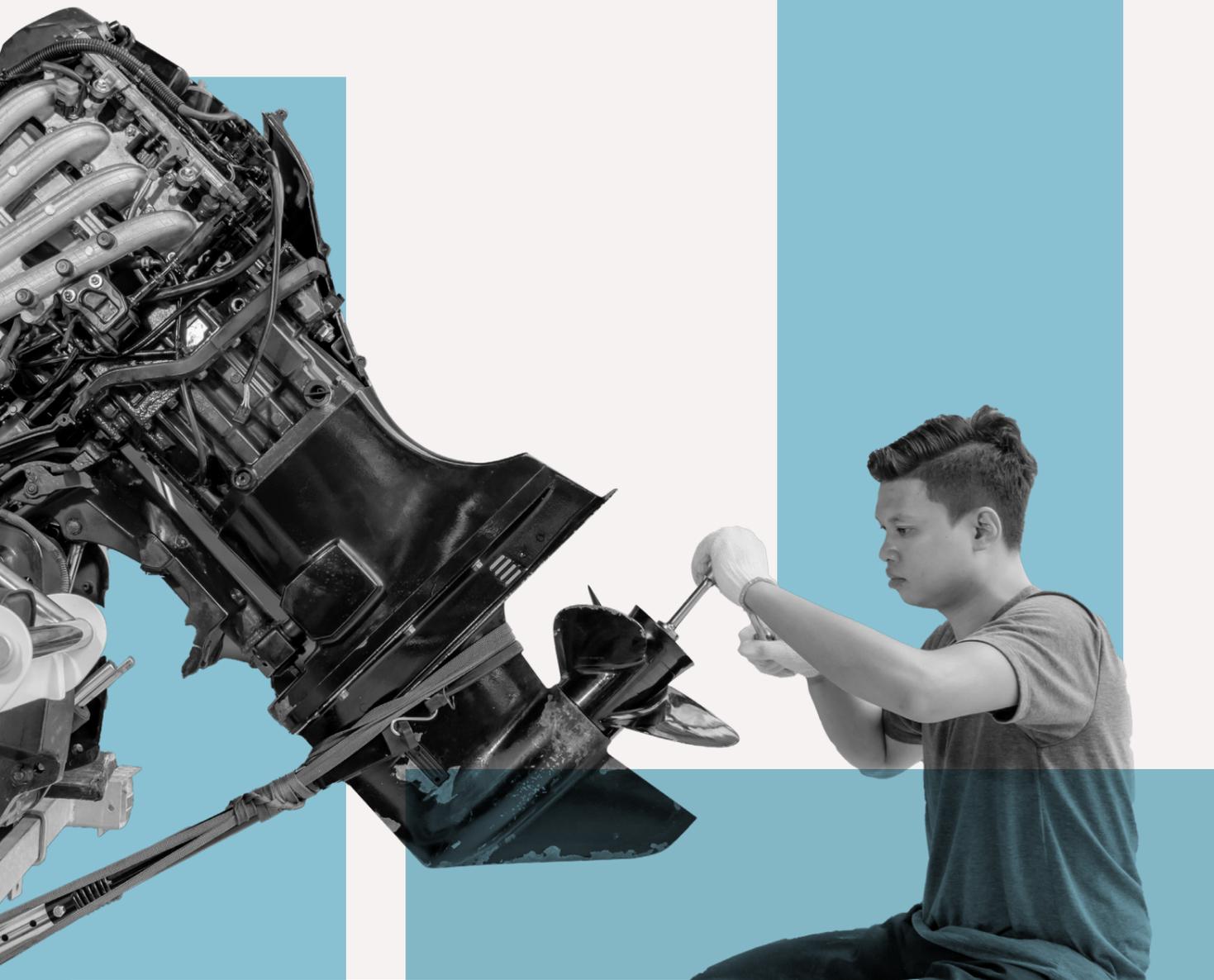
Une ingénierie spécifique est en cours depuis le deuxième semestre 2024 pour fournir un cadre aux entreprises, garantir la fiabilité des apprentissages par le travail et assurer la qualité des certifications.



PROMOTION DES MÉTIERS : INSPIRER LES TALENTS DE DEMAIN

Des actions de communication dynamiques au service des métiers	P.42
• Campagne de communication « Donnez du sens à votre avenir avec les métiers de la mobilité »	P.42
• Focus sur... : les témoignages vidéo	P.43
• Opération influenceurs : immersion terrain avec les métiers de la mobilité	P.43
Salons et évènements	P.44
• Au cœur de l'orientation et du recrutement	P.44
• Drive to Zero	P.44
• Concours Excellence Mécanique Alpine	P.45
• WorldSkills Lyon	P.45
• Bus d'Or	P.46
• Trophée des Champions	P.46
• Mon emploi après les Jeux en Île-de-France	P.46
• Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées	P.47
• Mondial des Métiers	P.47

Face aux défis de recrutement et au besoin croissant de nouvelles compétences, OPCO Mobilités met les jeunes au cœur de ses initiatives pour promouvoir les métiers de la mobilité. À travers des campagnes de communication ciblées, des collaborations avec des influenceurs et la participation à des salons et événements, l'objectif est double : inspirer les générations futures et valoriser l'attractivité d'un secteur en plein essor. Ces actions visent à mieux faire connaître les opportunités professionnelles, tout en renforçant les liens entre les jeunes talents et les entreprises du secteur.



DES ACTIONS DE COMMUNICATION DYNAMIQUES AU SERVICE DES MÉTIERS

CAMPAGNE DE COMMUNICATION « DONNEZ DU SENS À VOTRE AVENIR AVEC LES MÉTIERS DE LA MOBILITÉ »

OPCO Mobilités a lancé, pour la troisième année consécutive, une vaste campagne de promotion des métiers de la mobilité (automobile, logistique, services et transports). Cette campagne a été diffusée dans la presse quotidienne régionale, à la radio et en digital sur tout le mois avril 2024.

En 2024, la campagne a conservé le territoire graphique de 2022, en mettant l'accent sur le « sens » des métiers de la mobilité. Elle a été enrichie de situations concrètes illustrant leur importance dans le quotidien de chacun.

La campagne 2024 a ainsi poursuivi son objectif de mise en lumière de métiers qui recrutent, principalement auprès des jeunes de 18 à 30 ans en phase d'orientation, des adultes en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi, mais aussi des prescripteurs (parents et conseillers d'orientation).

Pour assurer une couverture nationale et atteindre les trois cibles visées, OPCO Mobilités a déployé une campagne multicanale adaptée aux habitudes de consommation des médias de chaque tranche d'âge.

Comme pour les précédentes éditions, la campagne redirigeait vers le site jebougemonavenir.fr, qui centralise toutes les informations nécessaires afin de s'orienter vers les métiers de la mobilité. Le site a connu une augmentation significative des utilisateurs, des sessions, du taux d'engagement et des conversions en avril 2024, avec 26 700 utilisateurs et 30 900 sessions sur la période.



FOCUS SUR... : LES TÉMOIGNAGES VIDÉO

Un nouveau format de vidéos métiers a été développé en 2024 pour la branche du transport fluvial : les vidéos Wilbi.

Wilbi est une application dédiée à l'orientation, référencée par l'Éducation Nationale et par Parcoursup, qui présente plus de 400 métiers en reprenant les codes des réseaux sociaux. Ce format permet aux jeunes de se projeter de façon concrète et précise dans la journée type d'un acteur de la mobilité.

En 2024, deux vidéos Wilbi ont été tournées pour les métiers de matelot et de capitaine en transport fluvial et ont pu être diffusées sur l'application, le site web et les réseaux sociaux de Wilbi. OPCO Mobilités a relayé cette série de vidéos sur ses propres réseaux. En 2025, de nouvelles vidéos seront réalisées pour 5 autres branches professionnelles.

Enfin, le site des métiers de la mobilité s'est enrichi en 2024 de plus de 20 nouveaux témoignages vidéo de professionnels (conductrice de bus, contrôleur technique, agent portuaire d'accueil, mécanicien ferroviaire, agent logistique, shipplanner, électrotechnicien...), pour plus d'une soixantaine de vidéos disponibles au total.

OPÉRATION INFLUENCEURS : IMMERSION TERRAIN AVEC LES MÉTIERS DE LA MOBILITÉ

Dans le prolongement de la campagne média « Donnez du sens à votre avenir avec les métiers de la mobilité », OPCO Mobilités a déployé en 2024 une initiative innovante. Neuf influenceurs issus de divers horizons ont été invités à découvrir les métiers de la mobilité par le biais d'immersions uniques dans des entreprises emblématiques, de juillet à décembre.

Les influenceurs ont partagé leur expérience à travers des vidéos, posts et stories diffusés sur Instagram et TikTok. Avec 1 662 707 impressions et près de 15 700 actions générées, la campagne a prouvé son efficacité en termes de notoriété et d'engagement. L'investissement des créateurs de contenu, combiné à un message authentique et impactant, a joué un rôle clé dans ces performances.

Cette opération a permis de valoriser les métiers de la mobilité dans leur réalité quotidienne, tout en suscitant un fort intérêt pour les formations et carrières du secteur.



SALONS ET ÉVÈNEMENTS

AU CŒUR DE L'ORIENTATION ET DU RECRUTEMENT

En 2024, les salons dédiés à l'orientation et au recrutement ont continué de jouer un rôle central dans la promotion des métiers de la mobilité. Avec un total de **146 événements organisés sur tout le territoire**, cette année a marqué une nouvelle étape dans l'engagement d'OPCO Mobilités pour accompagner les jeunes et valoriser les opportunités professionnelles du secteur.

Dans cette démarche, OPCO Mobilités a dévoilé son **nouveau stand modulaire** lors du salon « Paris pour l'emploi des jeunes », organisé à Montreuil le 28 mars. Arborant les codes de la campagne de communication « Donnez du sens à votre avenir avec les métiers de la mobilité », ce stand illustre de manière concrète et opérationnelle les messages portés par la campagne. Présent sur différents salons à travers la France, il a constitué un outil clé pour attirer l'attention sur les métiers et les carrières du secteur.

En parallèle, de **nouvelles animations** ont été développées pour enrichir l'expérience des visiteurs : la « **Borne IA** » (borne interactive permettant une expérience inédite grâce à l'intelligence artificielle pour découvrir son futur métier) et le « **Défi Mobilités** » (jeu de transport d'une marchandise d'un point A à un point B en respectant une limite d'émission de CO2) mettent en avant **les métiers sous l'angle de l'intelligence artificielle et de la transition énergétique**, deux thématiques fortes de l'année. Ces innovations, déployées aux côtés des outils existants tels que les casques de réalité virtuelle, la tablette de réalité augmentée, la roue des mobilités et le big quiz, enrichissent l'accompagnement concret des jeunes par OPCO Mobilités. Des animations supplémentaires, fournies par les entreprises et organismes de formation partenaires des événements, viennent compléter cette initiative.

Dans un contexte de transformation profonde, les métiers de la mobilité – automobile, logistique, services et transports – jouent un rôle clé dans la société, l'économie et la transition écologique : OPCO Mobilités s'engage à promouvoir ces filières d'avenir. Avec des milliers de postes à pourvoir et des tensions persistantes sur le recrutement, mettre en valeur ces métiers est un enjeu central pour les branches professionnelles du secteur.

Un retour détaillé est proposé ci-après sur **huit grands événements majeurs qui ont marqué l'année 2024**, par ordre chronologique.

DRIVE TO ZERO

Les 28 et 29 mai 2024, OPCO Mobilités était présent pour la deuxième édition du salon Drive to Zero, rendez-vous européen majeur dédié à la mobilité décarbonée. Cet événement a été l'occasion de valoriser son offre de service et de souligner **l'engagement des branches de la mobilité face aux défis de la transition énergétique**.

Les visiteurs ont pu participer à des sessions de job dating, explorer les métiers de la mobilité à travers des outils de réalité virtuelle et tester des innovations grâce aux vélos électriques ou à hydrogène, en partenariat avec l'Institut National du Cycle et du Motocycle (INCM).

Par ailleurs, OPCO Mobilités a organisé un atelier consacré à la **décarbonation par le rétrofit**, mettant en avant l'émergence de nouvelles compétences. Enfin, lors de la dernière journée du salon, Isabelle Maimbourg a pris part à une **conférence thématique sur l'impact des technologies de décarbonation et de numérisation sur les métiers et les formations**. Cet échange a rassemblé plusieurs experts pour aborder des sujets clés tels que la prospective métiers, l'orientation et les enjeux spécifiques aux territoires.

CONCOURS EXCELLENCE MÉCANIQUE ALPINE

Du 31 mai au 1er juin 2024, la grande finale du Concours Excellence Mécanique Alpine a réuni les 16 meilleurs élèves en filière mécanique automobile, sélectionnés parmi 1 600 participants à l'échelle nationale. Cette compétition, organisée par Alpine Renault Group avec le soutien de partenaires tels que l'ANFA, FACOM, le ministère du Travail, le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et OPCO Mobilités, **vise à valoriser la filière mécanique et à permettre aux étudiants de mettre en pratique les compétences acquises dans leur formation.**

Les finalistes se sont affrontés lors d'épreuves techniques sur du matériel de Formule 1 dans l'atelier de montage mécanique de l'écurie BWT Alpine F1 Team à Viry-Châtillon. À cette occasion, OPCO Mobilités a également lancé une épreuve bonus de pit stop, en présence de Jean-Dominique Sénard, président de Renault Group.

Les lauréats ont remporté un stage de 3 mois au sein de l'atelier mécanique de l'écurie BWT Alpine F1, une opportunité exceptionnelle pour leur avenir professionnel.

Cette édition a été parrainée pour la troisième année consécutive par Esteban Ocon, pilote de l'écurie BWT Alpine F1 Team, qui continue d'encourager les jeunes talents à se dépasser et à poursuivre leurs rêves dans le secteur de la mécanique automobile.



WORLDSKILLS LYON

Du 10 au 15 septembre 2024, OPCO Mobilités a participé aux WorldSkills Lyon pour assurer la promotion des métiers de la mobilité – automobile, logistique, services et transports. Les équipes de l'OPCO ont accueilli les visiteurs autour des **thématiques de l'intelligence artificielle et du développement durable**.

À l'occasion de cet événement, OPCO Mobilités était présent sur un stand de 75 m² à Eurexpo au cœur de la zone « mieux comprendre le monde » du Pavillon France, ainsi qu'un espace de 50 m² sur la place Bellecour de Lyon, pour accueillir les visiteurs et leur faire découvrir les métiers à travers des **activités interactives et ludiques** :

- « Borne IA » interactive ;
- Jeu « Défi Mobilités » ;
- Animation motorisation électrique (réalisation d'un diagnostic de panne sur moteur électrique) ;
- Animation en réalité virtuelle sur le secteur du transport fluvial ;
- Quiz sur la transition énergétique dans les métiers de la mobilité.



Être aux WorldSkills 2024 pour promouvoir les métiers de la mobilité, particulièrement en lien avec l'IA et le développement durable, a été une évidence pour OPCO Mobilités. Ce sont des métiers qui donnent du sens et sont engagés pour un monde en mouvement et plus responsable.

 Karine Coulon, Directrice du développement et appui aux politiques paritaires d'OPCO Mobilités

BUS D'OR

Tous les deux ans, l'Union des transports publics et ferroviaires (UTPF) organise ce rendez-vous majeur de la profession. Ce concours met en compétition les **meilleurs conducteurs d'autobus** des réseaux français membres de l'UTPF. L'édition 2024, dont OPCO Mobilités était partenaire, a eu lieu du 23 au 25 septembre.

Après l'ultime **épreuve de circulation en conditions réelles sur une ligne de bus parisienne**, le prix du meilleur conducteur 2024 a été décerné à Bruno Herbin, conducteur de bus à Saint-Étienne, qui remporte également le prix du conducteur le plus expérimenté. Des prix thématiques ont également été décernés : le prix de l'accessibilité, du développement durable, de la meilleure conductrice et du plus jeune conducteur.

En parallèle de la finale, sous l'égide d'OPCO Mobilités, un jeu concours réservé aux 50 candidats non finalistes, a été organisé le 25 septembre sur le site de Ground Control de la SNCF.



TROPHÉE DES CHAMPIONS



Le Trophée des Routiers s'est imposé comme un rendez-vous incontournable pour les professionnels du secteur du transport routier de marchandises. Pour marquer le 10^{ème} anniversaire, **une édition spéciale « Trophée des Champions »** a réuni, le 28 septembre, 14 candidats issus des précédentes éditions. À l'occasion de cet événement exceptionnel, les épreuves se sont déroulées sur le circuit mythique des 24 Heures du Mans.

Les participants ont été évalués à travers des épreuves variées combinant théorie et pratique. À l'issue de ces défis, les deux finalistes se sont affrontés en fin de journée sur le légendaire circuit Bugatti. Le grand vainqueur, Jérémy Ruget du Groupe Rave, a su se distinguer et a remporté le prestigieux titre de « Champion des Champions ».

Cet événement joue un rôle clé dans la valorisation des métiers du transport et de la logistique, tout en encourageant l'excellence et l'innovation au sein de ces filières essentielles à notre société.

Depuis 2014, OPCO Mobilités soutient le Trophée des Routiers afin de promouvoir les compétences des professionnels du secteur. Aux côtés de Carcept Prev, institution du Groupe KLESIA, et de l'AFTRAL, organisme de formation dans le transport, OPCO Mobilités contribue à renforcer l'image de ce métier en constante évolution, tout en mettant en avant les enjeux de sécurité routière, de prévention et de respect de l'environnement.

MON EMPLOI APRÈS LES JEUX EN ÎLE-DE-FRANCE

Le forum « Mon emploi après les Jeux en Île-de-France » s'est déroulé le 29 octobre 2024 au Stade de France à Saint-Denis. Ce forum, organisé par la région Île-de-France, France Travail et l'État, s'adressait aux personnes qui ont travaillé durant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris et cherchaient une **nouvelle opportunité professionnelle ou une formation dans des secteurs en pleine croissance**, dont ceux de la mobilité.

OPCO Mobilités était présent avec un stand dédié aux métiers de la mobilité, où les visiteurs ont pu partir à la découverte des métiers autour de diverses animations. Des sessions de job dating ont également été organisées sur place avec des entreprises de la mobilité.

Avec le soutien de nombreux partenaires, cette initiative valorise l'expérience acquise pendant les Jeux et offre des perspectives professionnelles pérennes pour les Franciliens.

SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

La 28^{ème} édition de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) s'est tenue du 18 au 24 novembre 2024. Cet événement, organisé par LADAPT, l'Agefiph et le FIPHP, avait cette année pour thème « **Handicap et parcours professionnel : comment assurer une vraie égalité des chances ?** ».

Pour OPCO Mobilités, cette semaine s'inscrit dans la continuité de ses engagements pris lors de la **signature de la convention nationale d'objectifs et de moyens, en partenariat avec l'Agefiph**, le 29 août. Cet accord, officialisé durant les Jeux paralympiques de Paris 2024, vise à renforcer l'accompagnement des entreprises et des branches dans l'insertion des personnes handicapées, à travers des actions concrètes comme le développement de l'alternance et la professionnalisation des acteurs internes et externes. OPCO Mobilités réaffirme ainsi sa volonté d'être un acteur clé de l'inclusion et de l'accessibilité des formations pour tous.

Plus généralement, OPCO Mobilités encourage chaque année les entreprises à participer activement aux initiatives de la SEEPH qui visent à créer des opportunités de rencontre et à briser les préjugés, tout en permettant à chacun de contribuer à la construction d'un environnement de travail plus inclusif.

Lors de la 28^{ème} édition de la SEEPH, les délégations régionales d'OPCO Mobilités ont participé à différents événements, notamment en Centre-Val de Loire, Hauts-de-France et Île-de-France.

MONDIAL DES MÉTIERS

Du 5 au 8 décembre 2024, OPCO Mobilités a participé au Mondial des Métiers à Eurexpo Lyon, un **événement clé pour l'orientation professionnelle**, qui a réuni près de 80 000 visiteurs autour de 700 métiers d'avenir, dont ceux de la mobilité.

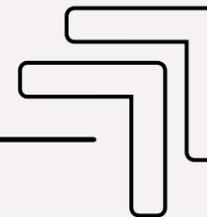
Sur un stand immersif de 400 m², OPCO Mobilités a mis en lumière les métiers de la mobilité grâce à des animations interactives :

- Une « Borne IA » ;
- Des simulateurs de conduite ;
- Un jeu « Défi Mobilités » axé sur le transport durable ;
- Une exposition de véhicules (tracteur, mini-bus, voiture) ;
- De nombreux quiz métiers.

Un espace a également été dédié aux rencontres avec des organismes de formation ainsi qu'à la présentation des formations en alternance, une voie particulièrement valorisée par OPCO Mobilités.

L'événement a également été relayé en direct sur les réseaux sociaux via #MondialVibes, offrant un aperçu des animations et des témoignages de jeunes visiteurs.





ACTION TERRITORIALE : BILAN DES FAITS MARQUANTS

- Antilles-Guyane : EDEC et apprentissage P.50
- Auvergne-Rhône-Alpes : accompagnement des entreprises du transport sanitaire P.50
- Bourgogne-Franche-Comté : former pour prévenir P.50
- Bretagne : accompagnement collectif des ports de plaisance P.51
- Centre-Val de Loire : Trophées des Pépites de l'alternance P.51
- Grand-Est : le 360° du transport et de la logistique P.52
- Hauts-de-France : M-Professionnelles P.52
- Île-de-France : partenariat avec l'académie de Paris P.53
- Normandie : formation de tuteurs et maîtres d'apprentissage P.53
- Nouvelle-Aquitaine : manager efficacement P.54
- Occitanie : « Osez le transport au féminin » P.54
- Pays de la Loire : participation au salon Vendée Métiers P.54
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : rencontre avec les ports de plaisance d'Antibes P.55
- La Réunion : promotion du Plan de Développement des Compétences P.55

En plaçant l'innovation et la proximité au cœur de son intervention, OPCO Mobilités agit comme un partenaire stratégique, proposant aux entreprises et aux branches professionnelles un accompagnement terrain opérationnel et une expertise ciblée pour anticiper les mutations notamment économiques et sociales auxquelles elles sont confrontées. Un retour détaillé des grandes actions du service de proximité est développé ci-après, mettant en exergue les faits régionaux marquants.

ANTILLES-GUYANE : EDEC ET APPRENTISSAGE

En 2024, la délégation Antilles-Guyane d'OPCO Mobilités a lancé une étude stratégique visant à analyser les **impacts des transitions énergétiques et technologiques sur les métiers et compétences** des secteurs de la mobilité. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif de développer un programme d'actions opérationnelles adapté aux évolutions du secteur.

Cette étude, inscrite dans le cadre d'un EDEC (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences), a été conjointement financée par la DEETS, la région et OPCO Mobilités.

Parallèlement, dans une démarche de promotion des métiers de la mobilité et d'aide au recrutement, OPCO Mobilités a signé une **convention d'objectifs et de moyens sur l'apprentissage** avec le Conseil régional de Guadeloupe. Ce partenariat vise à renforcer les dispositifs d'apprentissage et à valoriser les opportunités de formation et d'emploi dans les filières de la mobilité.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DU TRANSPORT SANITAIRE

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, une **Prestation de Conseil en Ressources Humaines (PCRH) collective** a été mise en place, réunissant 8 entreprises du transport sanitaire.

Cette initiative a débuté par des pré-diagnostic individuels afin d'affiner la démarche collective. Les entreprises se sont ensuite rassemblées sur trois journées pour travailler autour de thématiques clés :

- **Recrutement et attractivité** : stratégies pour recruter dans un contexte de pénurie et de tensions sur les métiers ;
- **Intégration des nouveaux salariés** : partage de bonnes pratiques pour fidéliser les équipes et limiter le turn-over ;
- **Organisation du travail** : optimisation de la gestion des plannings en conciliant contraintes opérationnelles et obligations légales.

Cette action a été couronnée de succès, les participants ayant salué l'opportunité d'échanger sur leurs pratiques et de repartir avec des outils concrets adaptés à leurs besoins.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : FORMER POUR PRÉVENIR

Depuis 2023, OPCO Mobilités s'inscrit dans le cadre du partenariat de prévention « **Les Jeudis de la prévention en Bourgogne-Franche-Comté** », aux côtés de Carcept Prev, l'AFT, la FNTR, la FNTV, l'OTRE, l'Union TLF et la CARSAT. En 2024, trois webinaires ont été organisés à destination des entreprises des secteurs du transport de marchandises et de voyageurs. Les thèmes traités comprenaient :

- La gestion des accidents de travail ;
- La compréhension des troubles musculo-squelettiques et de leurs causes ;
- Les démarches et outils pour prévenir les troubles musculo-squelettiques.

Par ailleurs, depuis 2022, OPCO Mobilités participe à la formation des ambulanciers en Bourgogne-Franche-Comté, grâce au programme « **Intervenir et savoir agir auprès des patients en détresse psychologique** ».

En 2024, 25 ambulanciers ont bénéficié de cette formation, renforçant leurs compétences face à ces enjeux spécifiques.



BRETAGNE : ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DES PORTS DE PLAISANCE

Dans le cadre de son action régionale, les équipes régionales d'OPCO Mobilités ont mené un accompagnement collectif destiné aux ports de plaisance de Bretagne. L'initiative, financée par OPCO Mobilités dans le cadre de la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GEPP)**, a réuni 5 ports répartis le long du littoral breton.

Durant 6 journées réparties sur 3 mois, les participants ont travaillé conjointement sur des problématiques communes :

- **Marque employeur** : analyse des forces et des points d'amélioration pour renforcer l'attractivité des ports de plaisance bretons ;
- **Référentiels métiers** : harmonisation et clarification pour améliorer la visibilité des fonctions exercées dans les ports ;
- **Sourcing et fidélisation** : co-construction de solutions de formation et d'intégration pour les nouveaux entrants, qu'ils soient permanents ou saisonniers ;
- **GEPP** : mutualisation des bonnes pratiques en matière de développement des compétences et de gestion des emplois ;
- **Management** : état des lieux des pratiques managériales et identification des postures favorisant l'intégration, la montée en compétences et la fidélisation des collaborateurs.

Cette démarche collaborative a permis aux ports de plaisance d'échanger sur leurs expériences et de repartir avec des outils concrets et opérationnels pour relever les défis spécifiques au secteur.

CENTRE-VAL DE LOIRE : TROPHÉES DES PÉPITES DE L'ALTERNANCE

Le 30 septembre 2024, les équipes OPCO Mobilités de la région ont participé à la cérémonie des Trophées des Pépites de l'alternance, un concours organisé par le MEDEF Centre-Val de Loire. Cet événement vise à mettre à l'honneur les entreprises de la région qui se distinguent par leurs **pratiques exemplaires en matière d'alternance**.

Les objectifs du concours sont multiples : **valoriser les bonnes pratiques des entreprises, établir un baromètre régional de l'alternance et encourager cette voie de formation et d'insertion professionnelle**, en particulier pour les alternants en situation de handicap.

À la suite de cet événement, une initiative collective a émergé : **la création du Cercle des Pépites**. Ce réseau rassemble entreprises, professionnels et acteurs concernés, tous engagés en faveur de l'alternance et des bonnes pratiques RH dans la région Centre-Val de Loire.

Le 5 décembre 2024, une première demi-journée de travail a permis d'exprimer les besoins et de définir les priorités communes. Le collectif a confirmé son engagement à travailler dès 2025 sur des chantiers stratégiques, le premier étant axé sur « le rôle clé des maîtres d'apprentissage et tuteurs », dans une démarche visant à renforcer l'accompagnement des alternants et à favoriser leur insertion durable.

GRAND-EST : LE 360° DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

Le 3 décembre 2024, la délégation Grand-Est d'OPCO Mobilités a participé au salon « Le 360° du transport et de la logistique », organisé à l'Hippodrome de Reims, en partenariat avec l'AFT et co-financé par l'OPCO, l'AFTRAL, Promotrans et ECF/Passeport Prévention. Cet événement a rassemblé environ 500 visiteurs, parmi lesquels 300 collégiens et lycéens, ainsi que des demandeurs d'emploi et des personnes en reconversion professionnelle, venus **découvrir les métiers et formations du secteur**.

17 entreprises étaient présentes pour des sessions de job dating, accompagnées d'organisations partenaires telles que France Travail, la Mission Locale du Grand Reims, la région, le Greta, l'OTRE, l'Union TLF, la FNTR et la FNTV. Des ateliers interactifs et immersifs ont également été proposés, notamment :

- **Découverte des formations** : présentation des différentes formations du transport et de la logistique ;
- **Rencontres professionnelles** : opportunité de rencontrer des professionnels du secteur pour des sessions de recrutement ;
- **Simulations** : participation à des ateliers pratiques et ludiques pour s'immerger dans les métiers du transport et de la logistique et mieux les appréhender (simulateur de chariot élévateur, démonstrations de véhicules, Défi Mobilités...).

L'événement a également été marqué par la visite du sous-préfet de Reims, Monsieur Benoît Lemaire, et par des interactions entre professionnels du secteur et jeunes visiteurs, offrant un véritable tremplin pour l'orientation et le recrutement.

HAUTS-DE-FRANCE : M-PROFESSIONNELLES

En décembre 2024, OPCO Mobilités a mis en place **une action de formation intitulée « M-Professionnelles », dédiée aux conjointes et collaboratrices de dirigeants**. Cette initiative visait à renforcer leurs compétences dans des domaines variés et à répondre aux défis spécifiques de leur rôle.

Le programme s'articulait autour de trois modules d'accompagnement, chacun d'une durée de 7 heures :

- **S'affirmer dans ses fonctions managériales dans un environnement masculin et gérer les conflits** : apprendre à mieux s'affirmer et à résoudre les conflits au sein de structures majoritairement masculines ;
- **Cycle d'actualité en droit du travail** : mettre à jour ses connaissances sur les évolutions législatives et réglementaires ;
- **Optimiser sa communication sur les réseaux sociaux** : développer une stratégie digitale adaptée pour valoriser l'activité de l'entreprise.

Huit participantes, dont six issues du secteur des transports et deux de l'automobile, ont pris part à cette action, qui a permis de renforcer leur expertise tout en valorisant leur rôle au sein des entreprises familiales ou dirigées par leurs conjoints.

ÎLE-DE-FRANCE : PARTENARIAT AVEC L'ACADÉMIE DE PARIS

Le 25 novembre 2024, OPCO Mobilités, en partenariat avec l'académie de Paris, a coorganisé un événement dédié à **la découverte des métiers de la mobilité**. Cent jeunes, majoritairement en situation de handicap, issus de classes de 4^e, 3^e, SEGPA et dispositifs ULIS, ont participé à cette initiative, visant à les sensibiliser aux opportunités professionnelles accessibles dans les métiers de la mobilité.

L'objectif principal était de leur faire découvrir des métiers accessibles, prioritairement au niveau bac professionnel ou via des titres professionnels / CQP de branche, et de les orienter vers des stages facilitant leur insertion, notamment par l'apprentissage.

L'événement s'est tenu au Quartier Jeunes de Paris, où deux groupes de 50 jeunes ont pris part à un parcours programmé en sous-groupes pour optimiser les découvertes et interactions.

Huit ateliers thématiques ont rythmé cette journée :

- SNCF et CFA Ferroviaire : présentation des métiers ferroviaires avec support vidéo ;
- RATP et CFA MUD : découverte des métiers de la RATP via des vidéos immersives ;
- STEF et AFTRAL : métiers de la logistique présentés avec vidéos et sites métiers ;
- CARGLASS : démonstration de réparation de pare-brise ;
- Atelier Cycle (INCM et CYGOGNE) : réparation de moteurs de moto, test de vélo et exploration des métiers de la cyclo-logistique ;
- RRG et GARAC : découverte en vidéo des métiers de la vente et de la maintenance automobile ;
- AFORPA et AUTOSPHERE : initiation aux métiers de carrossier et mécanicien ;
- OPCO Mobilités : exploration des métiers via la Borne IA et le jeu de transport responsable Défi Mobilités.

À l'issue de ces ateliers, les jeunes ont pu déposer leur CV et exprimer jusqu'à trois vœux de stage. L'académie de Paris a consolidé ces demandes pour en faciliter le traitement. Dès le 16 décembre 2024, le premier stage a débuté pour un jeune au sein de la SNCF, avec d'autres opportunités en cours de programmation auprès de la RATP et de Carglass.

NORMANDIE : FORMATION DE TUTEURS ET MAÎTRES D'APPRENTISSAGE

En 2024, OPCO Mobilités a collaboré avec le Groupe Legrand pour la mise en place d'un **dispositif de formation en intra destiné aux tuteurs et maîtres d'apprentissage**. Cette initiative a permis de former 45 professionnels, offrant un accompagnement complet et personnalisé, entièrement financé par OPCO Mobilités.

Ce dispositif avait pour objectif de **renforcer les compétences des tuteurs dans leur rôle d'encadrement des alternants**, en favorisant leur intégration, le bon déroulement de leur parcours de formation, et en optimisant leur transition vers leur futur parcours professionnel. Les impacts positifs de cette action se traduisent par une meilleure **fidélisation des apprentis** (transformation des contrats en CDI) et une **structuration renforcée des pratiques d'accompagnement** au sein du groupe.

Cette initiative reflète l'engagement d'OPCO Mobilités à anticiper les besoins en compétences et en attractivité des entreprises.

NOUVELLE-AQUITAINE : MANAGER EFFICACEMENT

En réponse aux besoins identifiés par les fédérations professionnelles, OPCO Mobilités a organisé une action collective en Nouvelle-Aquitaine autour du thème « **Manager efficacement** », afin d'accompagner les encadrants des entreprises de transport de voyageurs.

Cette initiative s'est matérialisée par deux sessions de formation, respectivement programmées à Limoges et à Mont-de-Marsan. Chaque session s'est déroulée sur une durée totale de trois jours, répartis sur trois mois. Au total, 14 participants ont pris part à cette formation. **Les objectifs principaux de cette action étaient les suivants :**

- **Définir les missions d'un encadrant** pour clarifier son rôle et ses responsabilités ;
- **Acquérir des compétences en management** afin de motiver et mobiliser efficacement les équipes ;
- **Communiquer de manière adaptée** pour renforcer la cohésion et l'efficacité au sein des équipes ;
- **Accompagner les collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel** en favorisant leur évolution et leur intégration dans l'entreprise ;
- **Gérer les tensions et conflits** en développant des outils de prévention et de résolution adaptés.

Cette action collective a été saluée par les participants, soulignant l'importance de ce type d'accompagnement pour répondre aux défis managériaux dans le secteur.

OCCITANIE : « OSEZ LE TRANSPORT AU FÉMININ »

Depuis 2023, OPCO Mobilités est partenaire et membre du comité de pilotage de l'événement « **Osez le transport au féminin** », organisé chaque année à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Cette initiative rassemble les entreprises du transport recrutant dans le nord toulousain et le Tarn-et-Garonne, ainsi que des partenaires tels que l'AFTRAL, l'AFT, l'OTRE, et des financeurs publics comme France Travail.

Lors de l'édition 2024, OPCO Mobilités a joué un rôle majeur dans l'animation de l'événement, notamment au travers de **témoignages inspirants de professionnelles en poste** : conductrices, exploitantes, mécaniciennes, cheffes d'entreprise... L'objectif de cette initiative est de briser les idées reçues sur les métiers du transport et d'attirer un public féminin, en valorisant les opportunités accessibles dans ces filières.

En tant que financeur de l'alternance pour les entreprises participantes, OPCO Mobilités a présenté les différents contrats en alternance permettant l'accès aux diplômes de la profession, tout en mettant en lumière les interactions avec France Travail en faveur de l'emploi et de la formation. L'édition 2024 a également été marquée par la visite du préfet du Tarn-et-Garonne et la publication d'un article dans *La Dépêche*, témoignages concrets de l'impact positif de cette démarche.

La préparation de la troisième édition est en cours pour 2025, avec un programme enrichi sur une journée complète.

PAYS DE LA LOIRE : PARTICIPATION AU SALON VENDÉE MÉTIERS

Les 16 et 17 novembre 2024, les équipes régionales d'OPCO Mobilités ont pris part à l'édition biennale du salon Vendée Métiers, organisé au Vendéspace de La Roche-sur-Yon. Cet événement, qui existe depuis 2012, est devenu un incontournable pour la **valorisation des métiers et de l'alternance en Vendée**. Il a accueilli près de 15 000 visiteurs sur deux jours, mettant en lumière les 300 formations accessibles par l'alternance, du CAP au Bac+5.

Vendée Métiers se distingue par sa co-organisation impliquant 12 réseaux d'établissements de formation vendéens et par des démonstrations interactives sur les stands métiers, avec des tuteurs et des apprentis. OPCO Mobilités y a déployé un village de 190 m² structuré autour de deux espaces :

- **Métiers de l'automobile** : avec la participation de l'ANFA, la CMA Formation 85, la MFR de Mouilleron-en-Pareds et l'UFA Saint François d'Assise ;
- **Métiers de la logistique** : en partenariat avec l'UFA Sainte Marie de Chantonay.

Ce salon a permis à OPCO Mobilités de valoriser les métiers de la mobilité tout en sensibilisant jeunes et familles aux opportunités qu'offrent les contrats en alternance dans ces secteurs essentiels.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : RENCONTRE AVEC LES PORTS DE PLAISANCE D'ANTIBES

En 2024, OPCO Mobilités a participé à une journée dédiée à la découverte des ports de plaisance d'Antibes, organisée par Véronique Turrel-Clément, Déléguée Générale de l'Union des Ports de Plaisance Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco (UPACA). Cet événement a permis à l'équipe de conseillers entreprises et chargés de mission alternance-formation de la délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse de visiter **trois ports aux configurations distinctes** : Port Vauban, Port de la Salis et Port du Crouton.

Les échanges riches et constructifs avec les acteurs de ces ports ont offert une **meilleure compréhension des différentes organisations en place et des enjeux stratégiques propres à cette branche** professionnelle. Cette journée a renforcé la connaissance des spécificités locales et illustré les défis auxquels font face les ports de plaisance dans leur développement et leur gestion.



LA RÉUNION : PROMOTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

En 2024, OPCO Mobilités a mis en œuvre une vaste campagne de déploiement du Plan de Développement des Compétences à La Réunion. L'objectif principal était d'élargir l'accès à ce dispositif, particulièrement parmi les TPE, qui demeurent peu nombreuses à mobiliser cet outil en l'absence d'un accompagnement direct.

Une communication ciblée a été déployée pour sensibiliser l'ensemble des entreprises locales, notamment celles de moins de 20 salariés. Ce premier niveau de communication a porté sur plusieurs points :

- **Montant des budgets disponibles ;**
- **Éligibilité des personnels ;**
- **Critères pour les organismes de formation** (ex : référencement Qualiopi) ;
- **Procédure de mise en œuvre via l'outil M-Gestion.**

Cette démarche visait à clarifier les principes et avantages du Plan de Développement des Compétences, souvent moins connus que ceux de l'apprentissage.

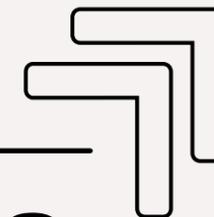
La campagne a donné des résultats significatifs :

- **2023** : 919 dossiers du Plan de Développement des Compétences et 1 214 dossiers apprentissage ;
- **2024** : 1 674 dossiers du Plan de Développement des Compétences et 1 243 dossiers apprentissage.

Cette hausse représente une augmentation de **+194 %** des dossiers du Plan de Développement des Compétences en 2024, témoignant de l'impact positif de cette campagne et du renforcement de l'engagement des entreprises locales envers le développement des compétences de leurs salariés.



CHIFFRES CLÉS



Prises en charge	P.58
• Structure des engagements	P.58
Alternance	P.59
• Coûts et durées	P.59
• Typologie des entreprises	P.59
• Typologie des branches et secteurs	P.59
• Typologie des publics	P.59
Plan de développement des compétences	P.60
Sources complémentaires : conventionnelles de branche et versements volontaires	P.61
• Conventionnelles de branche	P.61
• Investissement formation	P.61
• Versements volontaires	P.61
• POEC	P.62
• GEPP	P.62
Focus FNE : Fonds National de l'Emploi-Formation	P.63
• Engagement par thématique	P.63

PRISES EN CHARGE

1 372,9 M€ ont été engagés au titre de la formation des salariés des branches d'OPCO Mobilités. Ce montant correspond au total des engagements hors annulations totales et hors compléments de financement accordés sur dossiers antérieurs.

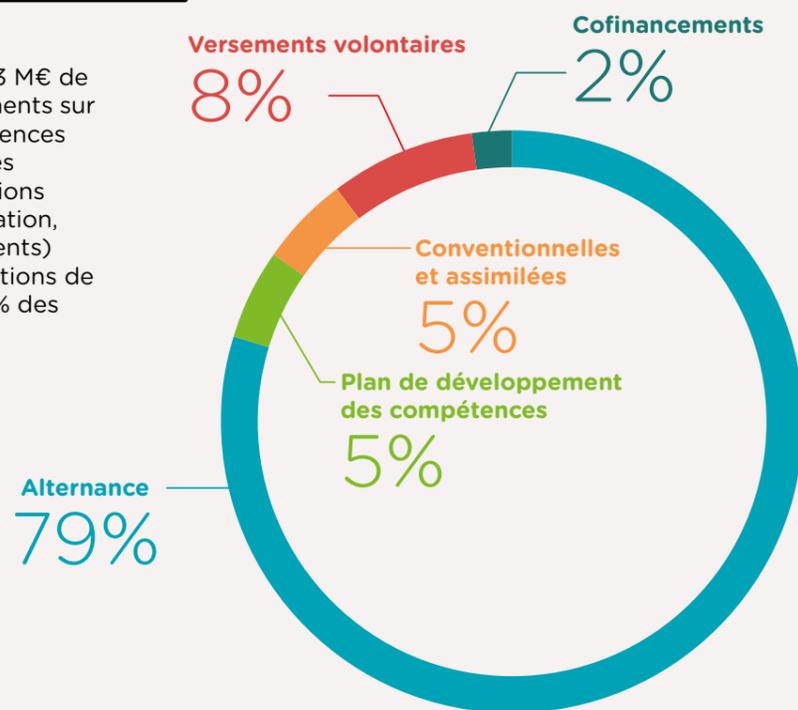
En complément, 5,5 M€ ont été consacrés à des démarches de GEPP financées par OPCO Mobilités au bénéfice des entreprises des différentes branches.

509 612 stagiaires, soit 352 673 salariés émanant de 55 155 entreprises ont pu suivre une ou plusieurs formation(s) (1,4 en moyenne) durant l'année.

Les formations financées correspondent soit à des parcours suivis en alternance (apprentissage, professionnalisation ou Pro-A), aux fins de préparer un CQP, un titre, un diplôme ou une qualification, soit à des formations de développement ou adaptation des compétences suivies dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.

STRUCTURE DES ENGAGEMENTS

L'alternance représente 79 % des engagements avec 1 091 M€ dont 1 023 M€ de contrats d'apprentissage. Les financements sur le plan de développement des compétences représentent 5 % des engagements. Les ressources supplémentaires (contributions conventionnelles, investissement formation, versements volontaires et cofinancements) s'ajoutant à la péréquation et aux dotations de France Compétences représentent 16 % des engagements.



ALTERNANCE

1 091 M€ ont donc été consacrés aux formations en alternance, soit une hausse de 48 M€ sur un an (1 043 M€ en 2023).

Ce total se décline comme suit :

- 1 023,5 M€ au titre du financement de 70 059 contrats d'apprentissage : + 6 % en montants et + 10 % en nombre sur un an ;
- 64,4 M€ d'encours sur 8 809 contrats de professionnalisation : - 12 % en montants et - 17 % en nombre par rapport à 2023 ;
- 0,5 M€ aux formations de 2 999 tuteurs et maîtres d'apprentissage : - 29 % en montants et - 34 % en nombre ;
- 2,6 M€ aux financements de 795 parcours Pro-A : + 25 % en montants et + 24 % en nombre sur un an.

Les contrats d'apprentissage représentent donc 94 % des engagements de l'alternance.

COÛTS ET DURÉES

Les coûts et durées moyens de formation constatés sur chaque dispositif sont les suivants :

- 14 609 € pour 906 heures en moyenne pour les contrats d'apprentissage ;
- 7 311 € pour 491 heures en moyenne pour les contrats de professionnalisation ;
- 167 € et 12 heures pour les formations tuteurs et maîtres d'apprentissage ;
- 3 254 € et une durée moyenne de 540 heures pour les Pro-A.

TIPOLOGIE DES ENTREPRISES

64 % des contrats d'apprentissage financés le sont au profit d'entreprises de moins de 50 salariés. Sur le contrat de professionnalisation, à l'inverse, 70 % des contrats concernent des entreprises de plus de 50 salariés.

TIPOLOGIE DES BRANCHES ET SECTEURS

64 % des contrats d'apprentissage ont été financés au profit d'entreprises de la branche des services de l'automobile et 21 % à celle des transports routiers et activités auxiliaires du transport. Les entreprises du transport ferroviaire et les agences de voyages arrivent en 3^{ème} et 4^{ème} position avec respectivement 7 et 3 % des contrats d'apprentissage financés.

31 % des contrats de professionnalisation financés le sont au bénéfice d'entreprises de la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport et 22 % pour celles des services de l'automobile. La RATP et les entreprises du transport ferroviaire arrivent en 3^{ème} et 4^{ème} position avec respectivement 16 et 14 % des contrats de professionnalisation financés.

TIPOLOGIE DES PUBLICS

Sur les contrats de professionnalisation, l'analyse des financements par type de publics amène aux constats suivants :

- 64 % consacrés aux plus de 26 ans ;
- 59 % à un public en CDD ;
- 89 % à des formations d'une durée inférieure à 1 an.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

63,7 M€ de financements ont été accordés sur la section financière plan de développement des compétences (+ 63 % sur un an), permettant de former **92 970 salariés et 115 187 stagiaires**. Cette évolution s'explique par la hausse du montant des enveloppes mises à disposition en 2024.

Les formations ont eu une durée moyenne de 21 heures et un coût moyen de 553 €, avec la typologie d'entreprises bénéficiaires suivante :

- 49 % des fonds accordés le sont au profit d'entreprises de moins de 11 salariés ;
- 6 % au profit d'entreprises ayant changé de catégorie d'effectif en cours d'année (passage de moins à plus de 50 salariés) ;
- Les entreprises de 11 à 50 salariés représentent 45 % des engagements.

50 % des financements accordés au titre des enveloppes individuelles des entreprises l'ont été au profit d'entreprises relevant de la branche des services de l'automobile. 42 % bénéficient à celles des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

Concernant la typologie des bénéficiaires de financement d'une formation :

- 21 % sont des femmes ;
- 80 % sont ouvriers ou employés ;
- 34 % ont moins de 34 ans, 27 % ont entre 35 et 44 ans et 38 % ont 45 ans et plus.



SOURCES COMPLÉMENTAIRES : CONVENTIONNELLES DE BRANCHE ET VERSEMENTS VOLONTAIRES

Les sources légales ont été complétées par des démarches à l'initiative des branches ou des entreprises pour financer l'effort de formation.

5 branches bénéficient d'une source conventionnelle : distributeurs conseils hors domicile (DCHD), manutention ferroviaire et travaux connexes, ports de plaisance, services de l'automobile et transports urbains.

CONVENTIONNELLES DE BRANCHE

56,3 M€ de formations ont été financées sur les fonds de branche et répartis comme suit :

- 49,3 M€ pour les services de l'automobile ;
- 5,9 M€ pour les transports urbains ;
- 0,6 M€ pour la manutention ferroviaire et travaux connexes ;
- 0,3 M€ pour DCHD ;
- 0,1 M€ pour les ports de plaisance.

Ces financements de branche ont permis à 98 157 salariés de suivre des formations d'une durée moyenne de 12 heures et d'un coût moyen de 297 €.

Les formations suivies correspondent à des priorités de branche.

L'effort de formation produit par les entreprises des branches gérées par OPCO Mobilités s'illustre également par l'importance des financements de formation via les versements volontaires des entreprises.

INVESTISSEMENT FORMATION

17,4 M€ de formations (31 070 formations au profit de 29 442 bénéficiaires) ont été financées sur fonds « Investissement formation », dispositif de la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport permettant d'allouer des financements aux entreprises relevant des secteurs des transports de voyageurs, de marchandises et sanitaires, sur des actions prioritaires de branche.

VERSEMENTS VOLONTAIRES

144,6 M€ correspondent à un investissement au-delà du versement légal et le cas échéant conventionnel. Ces financements ont permis d'accompagner 160 006 salariés (257 332 stagiaires) dans des projets de formation d'une durée moyenne de 18 heures et d'un coût moyen de 562 €.

28,6 M€ (sur les 144,6 M€) sont des compléments de financements entreprises ou OPCO alloués à des dossiers ayant bénéficié de cofinancements, soit 20 % de la section (dont FNE 13,3 M€ et POEC 14,3 M€).

POEC

Les **2 413 POEC financées** pour permettre aux demandeurs d'emploi de retrouver un emploi, dans le domaine du transport routier de voyageurs principalement, ont eu une durée moyenne de 395 heures (hors stage) et un coût moyen de 5 912 €.

GEPP

L'accompagnement des entreprises en matière de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP), à hauteur de **5,5 M€**, a permis à 920 entreprises de bénéficier d'un diagnostic ou d'un accompagnement RH. Ces démarches ont principalement été financées pour des entreprises de moins de 50 salariés (87 %).

En complément, d'autres démarches de diagnostics et d'accompagnements des entreprises ont été cofinancées par des fonds émanant des DREETS ou des Conseils régionaux.



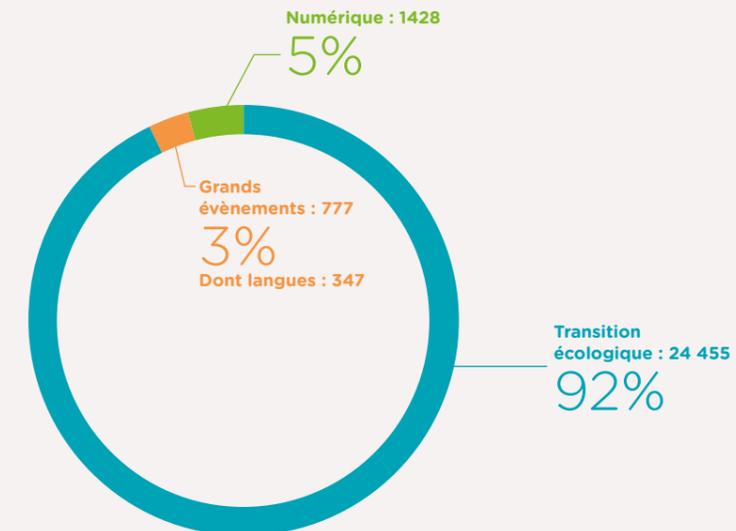
FOCUS FNE : FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI - FORMATION

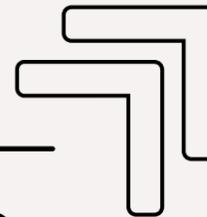
13,3 M€ sur l'opération en 2024, auxquels doivent être ajoutés 3 M€ financés avec l'investissement formation, 3,6 M€ avec les conventionnelles de branche et 159 K€ de versements volontaires, ont été accordés pour permettre ces démarches.

24 357 bénéficiaires ont pu suivre 26 660 formations sur ce dispositif. Le coût moyen de ces formations a été de 500 € et la durée moyenne des formations de 14 heures.

Les bénéficiaires de la mesure sont à 87 % des hommes, majoritairement des ouvriers, techniciens et agents de maîtrise (77 %).

ENGAGEMENT FNE PAR THÉMATIQUE





CHIFFRES CLÉS BRANCHES

Agences de voyages, Guides accompagnateurs	P.66
Distributeurs conseils hors domicile, Grossistes en boissons	P.67
Manutention ferroviaire et travaux connexes	P.68
Ports de plaisance	P.69
Ports et manutention portuaire	P.70
RATP	P.71
Services de l'automobile	P.72
Transport ferroviaire	P.73
Transport fluvial	P.74
Transports maritimes	P.75
Transports routiers et activités auxiliaires du transport	P.76
Transports urbains	P.77





PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)

6 735 stagiaires

27 233 820 €



PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)

4 729 stagiaires

7 437 675 €





PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)

3 891 stagiaires

2 194 814 €

PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)

939 stagiaires

670 808 €

ALTERNANCE			ALTERNANCE	
Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Pro-A	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
80 stagiaires 1 219 352 €	73 stagiaires 339 788 €	1 stagiaire 2 300 €	24 stagiaires 294 965 €	6 stagiaires 8 470 €
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES			PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	
Actions de formation			Actions de formation	
66 stagiaires 38 868 €			573 stagiaires 212 492 €	
VERSEMENTS VOLONTAIRES			VERSEMENTS VOLONTAIRES	
Actions de formation			Actions de formation	
3 stagiaires 38 €			77 stagiaires 28 013 €	
ACTIONS COFINANCÉES			ACTIONS COFINANCÉES	
Autres cofinancements			FNE	Autres cofinancements
5 stagiaires 12 429 €			4 stagiaires 4 665 €	54 stagiaires 13 150 €
CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE			CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE	
3 667 stagiaires 582 039 €			517 stagiaires 109 054 €	

**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)**

2 188 stagiaires | **3 718 298 €**

**PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)**

2 642 stagiaires | **20 595 575 €**



**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)**

276 999 stagiaires | **843 605 766 €**

**PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)**

6 808 stagiaires | **86 710 916 €**



**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)**

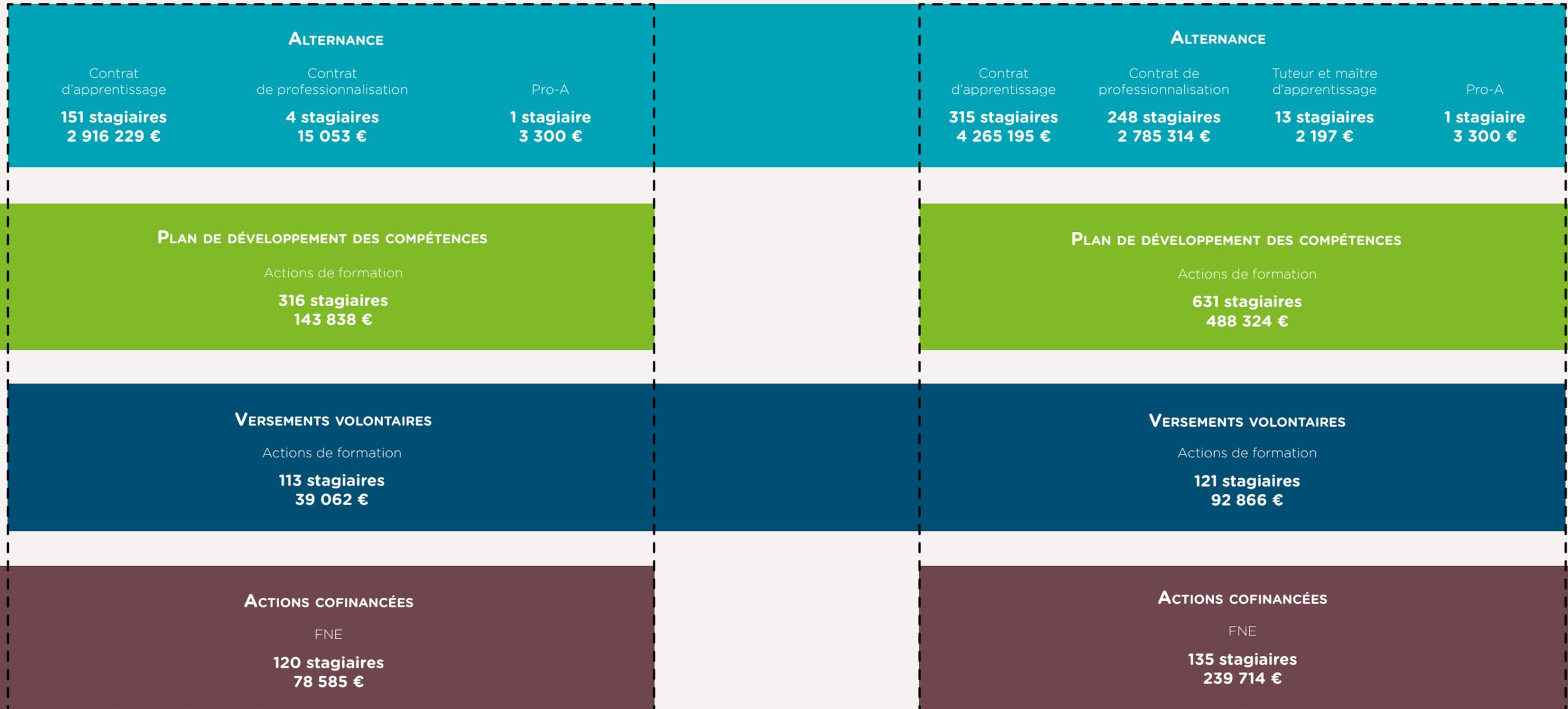
598 stagiaires

3 207 767 €

**PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)**

1 452 stagiaires

7 890 111 €





**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)**

170 924 stagiaires | 332 365 056 €



**PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)**

28 829 stagiaires | 24 602 003 €

ALTERNANCE				ALTERNANCE				
Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Tuteur et maître d'apprentissage	Pro-A	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Tuteur et maître d'apprentissage	Pro-A	
14 459 stagiaires 198 226 715 €	2 760 stagiaires 23 616 186 €	2 454 stagiaires 407 079 €	609 stagiaires 1 993 017 €	679 stagiaires 9 406 370 €	922 stagiaires 5 687 558 €	106 stagiaires 18 554 €	11 stagiaires 34 382 €	
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES Actions de formation 52 118 stagiaires 26 652 007 €				PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES Actions de formation 445 stagiaires 211 482 €				
VERSEMENTS VOLONTAIRES Actions de formation 89 147 stagiaires 47 591 437 €				VERSEMENTS VOLONTAIRES Actions de formation 3 407 stagiaires 1 877 837 €				
ACTIONS COFINANCÉES FNE 14 922 stagiaires 5 294 746 €			POEC 1 832 stagiaires 10 646 211 €	ACTIONS COFINANCÉES FNE 266 stagiaires 171 903 €		POEC 203 stagiaires 1 260 075 €		
Autres cofinancements 335 stagiaires 223 905 €			CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE 31 070 stagiaires 17 360 693 €				CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE 24 642 stagiaires 5 933 842 €	

**COMPÉTENCES
EN MOUVEMENT**



Compétences en mouvement

Retrouvez-nous
sur nos sites et
sur nos réseaux :



linktr.ee/opcomobilites.fr